

Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

Soutenir les pères en contexte de vulnérabilités et leurs enfants : des services au rendez-vous, adéquats et efficaces

Chercheur principal

Diane Dubeau, Université du Québec en Outaouais

Co-chercheur(s)

Francine deMontigny, Université du Québec en Outaouais
Annie Devault, Université du Québec en Outaouais
Carl Lacharité, Université du Québec à Trois-Rivières
Normand Brodeur, Université Laval
Claudine Parent, Université Laval
Marie-Christine Saint-Jacques, Université Laval
Gilles Tremblay, Université Laval
Geneviève Turcotte, Centre Jeunesse de Montréal - Institut universitaire
Thérèse Besnard, Université de Sherbrooke
Daniel Paquette, Université de Montréal
Guadalupe Puentes-Neuman, Université de Sherbrooke
Bernard Roy, Université Laval

Autre(s) membre(s) de l'équipe

Jean-Martin Deslauriers, Université d'Ottawa
Raymond Villeneuve, Regroupement pour la valorisation de la paternité
Manuel Prats, Maison Oxygène
Patrick Cavalier, Pères Séparés
Nora Solervicens, L'Hirondelle

Établissement gestionnaire de la subvention

Université du Québec en Outaouais

Numéro du projet de recherche

2011-MH-144752

Titre de l'Action concertée

Effet des services préventifs pour les pères en difficulté et leurs enfants

Partenaire(s) de l'Action concertée

Le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

**Soutenir les pères en contexte de vulnérabilités et leurs enfants :
des services au rendez-vous, adéquats et efficaces**

RAPPORT DE RECHERCHE INTÉGRAL

Chercheur principal

Diane Dubeau, Université du Québec en Outaouais

Co-chercheurs

Francine deMontigny, Université du Québec en Outaouais

Annie Devault, Université du Québec en Outaouais

Carl Lacharité, Université du Québec à Trois Rivières

Normand Brodeur, Université Laval

Claudine Parent, Université Laval

Marie-Christine Saint-Jacques, Université Laval

Gilles Tremblay, Université Laval

Geneviève Turcotte, Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire

Thérèse Besnard, Université de Sherbrooke

Daniel Paquette, Université de Montréal

Guadelupe Puentes-Neuman, Université de Sherbrooke

Bernard Roy, Université Laval

Collaborateurs

Jean-Martin Deslauriers, Université d'Ottawa

Raymond Villeneuve, Regroupement pour la valorisation de la paternité

Manuel Prats, Maison Oxygène

Patrick Cavalier, Pères séparés inc.

Nora Solervicens, L'Hirondelle

Assistants de recherche

Marie-Hélène Audy, Laura Giguère, Jacinthe Théorêt,

Kate St-Arneault, François Déry, Marie-Hélène Labonté

Établissement gestionnaire de la subvention

Université du Québec en Outaouais

Numéro du projet de recherche

2011-MH-144752

Titre de l'Action concertée

Effets des services préventifs auprès des pères en difficulté et leurs enfants.

Partenaires de l'Action concertée

Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS) et

Le Fonds Québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC)

15 mai 2013

Comité de rédaction du rapport

Le Comité de rédaction est composé des responsables de chacun des quatre axes structurant l'étude.

Diane Dubeau

Francine deMontigny

Annie Devault

Carl Lacharité

Soutien technique

Jacinthe Théorêt

Chercheurs responsables de la rédaction des rapports complémentaires associés aux collectes ponctuelles de données

Normand Brodeur (Évaluation de l'Hirondelle)

Jean-Martin Deslauriers (Évaluation de Pères Séparés Inc.)

Claudine Parent/Marie-Christine Saint-Jacques (Pères/beaux-pères de familles recomposées)

Gilles Tremblay (Évaluation de Maison Oxygène)

TABLE DES MATIÈRES

1.	Pourquoi s'intéresser aux pères en contexte de vulnérabilités ?	p. 5
2.	Comment mieux connaître et soutenir les pères en contexte de vulnérabilités ? (Méthodologie)	p. 9
3.	Mise en contexte	p. 11
3.1	Importance de l'engagement paternel	p. 11
3.2	C'est l'enfant qui fait apparaître le père !	p. 12
3.3	Les besoins comme ligne directrice et intégrative du projet	p. 13
4.	Qu'avons-nous appris ? (Résultats)	p. 14
4.1	Connaissances des réalités des pères vivant en contexte de vulnérabilité (axe 1).....	p. 14
4.1.1	Principes de base de la lecture des contextes de vulnérabilités..	p. 14
4.1.2	Synthèse des études analysées	p. 17
4.1.3	Les interventions qui répondraient aux besoins identifiés	p. 20
4.2	État et évolution des modalités de soutien offertes aux pères (axe 2)	p. 22
4.2.1	État actuel des services offerts aux pères	p. 22
4.2.2	Évolution des services offerts aux pères entre 1996 et 2011	p. 24
4.3	Adéquation et efficacité des services (axe 3).....	p. 27
4.3.1	Les constats	p. 28
4.3.2	Des conditions gagnantes désormais identifiées	p. 29
4.3.3	Des effets reconnus	p. 30
4.3.4	Une prudence qui est de mise	p. 33
4.3.5	Des questionnements fertiles pour l'avancement des connaissances	p. 34
4.4	Place des pères dans les politiques publiques pour la famille (axe 4)	p. 35
4.4.1	Considérations théoriques	p. 35
4.4.2	Constats empiriques	p. 38
	En conclusion	p. 41
	Des pistes d'action	p. 43
	Références	p. 50
	Annexes	p. 55

LISTE DES ANNEXES

1. Méta-synthèse des études portant sur les réalités des pères vivant en contexte de vulnérabilité (axe 1)
2. Rapport de recherche – Pères et beaux-pères de familles recomposées : contextes de vulnérabilité, besoins et services offerts (axe 1)
3. Liste des recensions analysées – État et évolution des modalités de soutien offertes aux pères vivant en contexte de vulnérabilités (axe 2)
4. Méta-synthèse des études évaluative – Adéquation et efficacité des modalités de soutien offertes aux pères (axe 3)
5. Rapport de recherche – Évaluation des services d'hébergement père-enfants *Maison Oxygène* (axe 3)
6. Rapport de recherche – Le point de vue de pères ayant des difficultés d'accès à leur enfant suite à une rupture d'union et évaluation des services de l'organisme *Pères séparés inc.* (axe 3)
7. Synthèse des données descriptives - Profil des pères ayant fait appel aux services Pères séparés inc.
8. Rapport de recherche – Évaluation des services destinés aux pères immigrants L'Hirondelle – services d'accueil et d'intégration des immigrants. Le point de vue des pères.

1. Pourquoi s'intéresser aux pères vivant en contexte de vulnérabilité ?

L'engagement accru des pères auprès de leurs enfants, la diversité des formes de cet engagement et les impacts positifs notés auprès des différents membres de la famille (père, mère, enfant, fratrie) font des pères, un acteur important à considérer dans une perspective de prévention et de promotion de l'adaptation de l'enfant (Allen et Daly, 2007; Lamb, 2010 ; Paquette et al., 2009). Malgré les progrès notables observés en regard des connaissances portant sur la paternité et sur les interventions mises en place pour soutenir et valoriser l'engagement paternel, la documentation demeure parcimonieuse sur les pères qui vivent dans des contextes de vulnérabilité (PCV). De plus, les données démographiques récentes font état d'une diversification importante des structures familiales, susceptible d'affecter les modalités de présence des pères influençant à leur tour les impacts potentiels de cet engagement sur l'adaptation et le développement de l'enfant (Dubeau, Clément et Chamberland, 2005). L'engagement paternel n'est donc pas qu'une question de bon vouloir des pères, mais le fruit d'une interaction complexe de plusieurs facteurs qui relèvent à la fois des caractéristiques personnelles du père, de la famille et des environnements sociaux qu'ils fréquentent (Turcotte et Gaudet, 2009). Cette diversité des déterminants de l'engagement paternel ouvre la voie à de multiples façons d'intervenir afin de valoriser ou de soutenir l'exercice du rôle paternel, telles que la sensibilisation du milieu de travail des pères, la place que les mères allouent au père, etc. Ceci réitère l'importance de considérer les différentes trajectoires de vie (personnelle, conjugale, familiale, sociale et professionnelle) des hommes qui influencent inévitablement leur engagement parental (Devault et al., 2009 ; Parent, en cours ; Turcotte et Gaudet, 2009). L'analyse requise nécessite donc l'adoption d'une perspective élargie qui considère ces nombreuses caractéristiques contextuelles qui peuvent faire obstacle, ou à l'inverse, favoriser l'engagement des pères.

Les pratiques d'intervention auprès des pères

Sur le plan des pratiques, plusieurs programmes d'éducation et de soutien au rôle parental spécifiquement conçus pour les pères ont vu le jour au cours des dernières années (Bolte, Devault, St-Denis et Gaudet, 2002; Forget, Devault, et Bizot, 2009). Témoignant de ces progrès, des recensions de programmes sont maintenant disponibles et nous renseignent sur les clientèles visés, les milieux d'intervention concernés, les objectifs poursuivis, les défis rencontrés, les modalités d'intervention, etc. En comparaison aux États-Unis, rarement les

programmes canadiens et québécois ont fait l'objet d'évaluations systématiques (Bolte et al., 2002). Selon ces auteurs, les types d'évaluation les plus fréquemment réalisés concernent l'analyse de besoins et l'évaluation d'implantation. En partie attribuable au caractère récent d'implantation de la plupart des programmes recensés, peu d'études visent à en évaluer l'efficacité. On retient toutefois deux constats importants issus des résultats des évaluations d'implantation : 1. la difficulté de recrutement et le faible taux de participation des pères, que certains expliquent par des programmes qui ne répondent pas aux besoins spécifiques des pères et; 2. la cible des interventions qui vise majoritairement des pères en couple ayant un statut socioéconomique relativement favorisé alors que l'on retrouve une plus grande vulnérabilité chez les pères de milieux défavorisés.

Il est dès lors tout indiqué de se questionner sur les meilleures façons de rejoindre les pères qui vivent dans de tels contextes de vulnérabilité et sur la nature du soutien qu'ils jugent adéquats. Par des programmes destinés aux pères à faible revenu (Anderson, Kohler et Letiecq, 2002) ou dans le domaine de la protection de la jeunesse (Brown, Strega, Callahan, Dominelli et Walmsley, 2008), les États-Unis semblent avoir une longueur d'avance, bien que des initiatives plus près de nous au Québec voient progressivement le jour et contribuent à baliser ces interventions (p.ex. Relais-Pères, Turcotte, Forget, Ouellet et Sanchez, 2009).

Les intervenants semblent cependant unanimes quant aux défis rencontrés auprès de cette clientèle soit : 1. la difficulté de rejoindre les pères qui fréquentent moins les services sociaux et de santé que les mères (Rondeau, 2004); 2. l'étape de la demande d'aide, vécue fort différemment par les mères et les pères (perçue comme un signe de faiblesse, effectuée dans un contexte d'urgence qui limite l'effet bénéfique potentiel de la prévention – Dulac, 2001); 3. la non reconnaissance, chez certains intervenants et par la population en général, de l'importance de l'engagement des pères auprès de leurs enfants surtout si ce père est en difficulté.

Des changements sociaux qui font une place aux pères, beaux-pères et figures paternelles

Il importe également de préciser que les changements sociétaux des dernières décennies montrent que l'engagement paternel ne relève pas seulement des liens biologiques ou légaux (ex. adoption) qui unissent les hommes à leurs enfants. Dans une recherche qualitative auprès des beaux-pères d'enfants suivis en Centre jeunesse de Québec, Parent (en cours) relève que la plupart des hommes interrogés croient que le seul fait de vivre avec les enfants de leur conjointe suffit pour considérer qu'ils ont le devoir de les éduquer. En l'absence de balises

claires, les intervenants des centres jeunesse qui travaillent avec les familles recomposées avec beau-père se questionnent souvent sur la pertinence de les intégrer dans leurs interventions (Parent, Saint-Jacques, Beaudry et Robitaille, 2007). À notre connaissance, aucun programme ou service n'est spécifiquement conçu pour tenir compte de cette réalité, ce qui nous a incités à élargir l'angle d'étude non seulement aux pères, mais à considérer les figures paternelles significatives qui gravitent autour de l'enfant.

Des services aux pères que l'on connaît peu

En tout dernier lieu, tout en reconnaissant les avancées importantes observées sur le plan des programmes d'intervention offerts aux pères, force est de constater que peu de services spécifiques ont été développés pour eux (Rondeau, 2004). Encore plus rares sont ceux ayant fait l'objet d'une évaluation. À titre d'exemple, au Québec jusqu'à tout récemment, un seul service d'hébergement permettait d'accueillir les pères et leurs enfants. L'évaluation d'un tel service est essentielle considérant l'engagement paternel manifeste de ces hommes qui peut faire la différence dans la vie de leurs enfants, s'ils sont soutenus à ce moment charnière de leur vie. Ces données sont pertinentes également dans le contexte d'un déploiement éventuel de ce service.

De même, il est surprenant de noter la quasi absence de services légaux et psychosociaux offerts aux pères vivant une séparation conjugale conflictuelle, l'un des déterminants les plus significatifs associés à la vulnérabilité paternelle (Rondeau, 2004). Dans ces situations, la tendance élevée à recourir au tribunal génère un stress important lié aux enjeux de garde des enfants qui affectent tout particulièrement les pères à la lumière du processus judiciaire et des lois actuelles. Ce contexte a été documenté comme étant particulièrement inquiétant et porteur de risques de suicide et de violence entre les ex-conjoints affectant inévitablement l'adaptation de l'enfant durant cette période de transition (Rondeau, 2004). Une recommandation était d'ailleurs formulée par le Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes sur la consolidation des ressources déjà existantes mais également pour le développement de services plus spécifiques aux pères durant cette période particulièrement sensible. Une recommandation similaire est formulé dans le rapport récent portant sur les drames intrafamiliaux (Tremblay et al., 2012).

Finalement, considérant la définition adoptée de la vulnérabilité et de son caractère multidimensionnel, nous observons que les services/programmes offerts au Québec abordent peu la dimension culturelle. Un seul organisme, à notre connaissance, dispense des services

d'accueil et d'intégration pour les pères immigrants (*L'Hirondelle*, services d'accueil et d'intégration des immigrants). Peu de données évaluatives sont toutefois disponibles.

Cette brève recension des écrits sur l'intervention auprès des pères et plus spécifiquement ceux vivant en contexte de vulnérabilités fait clairement ressortir la nécessité d'une perspective intégrative qui prend en considération les liens étroits établis entre l'identification des caractéristiques spécifiques des clientèles ciblées et les besoins perçus par les différents acteurs concernés, de manière à élaborer et à implanter un programme d'intervention qui soit adapté et pertinent. L'évaluation de ces programmes doit être vue comme une composante intégrée au processus d'intervention afin de poser un regard critique sur l'action. En documentant les caractéristiques du processus de mise en œuvre (évaluation d'implantation) ou les effets/impacts liés à la participation à ces programmes, il est ainsi possible de questionner les modèles de services et les pratiques en cours et de proposer des pistes d'amélioration des pratiques qui s'avèrent novatrices et accessibles pour répondre aux besoins des pères. Or, en considérant l'état actuel d'avancement des connaissances en ce domaine au Québec, il est difficile, tel que formulé dans l'appel de proposition de la présente Action concertée « *d'avoir une vision globale de la situation des services offerts à ces pères en difficulté, de voir si tous les besoins sont couverts et surtout de vérifier les effets des services qui sont offerts sur la qualité de vie des pères et la santé et le bien être de leurs enfants.* » Certains services déployés et financés ne rejoignent potentiellement pas les pères tel que souhaité ou ne produisent pas les résultats escomptés, alors que d'autres initiatives méconnues mériteraient davantage de visibilité. Un portrait souhaité qui reflète les préoccupations du ministère de la Santé et des Services Sociaux, partenaire dans cette action concertée, de mieux soutenir les pères en contexte de vulnérabilité pour un mieux être de tous les membres de la famille.

Pour tracer ce portrait, quatre objectifs sont proposés dans le présent projet :

1. Mieux connaître les réalités vécues par les pères vivant en contexte de vulnérabilités (PCV) de manière à identifier leurs besoins
2. Décrire l'état actuel et l'évolution des services ainsi que leurs liens avec les besoins des pères
3. Apprécier l'adéquation et l'efficacité des services ayant fait l'objet d'une évaluation
4. Analyser la place faite aux pères dans les politiques sociales pour la famille

2. Comment mieux connaître les pères ? Méthodologie de l'étude

Selon la recension pan canadienne des études portant sur la paternité (Dubeau, 2002), le Québec est considéré comme une province fertile où plusieurs chercheurs contribuent à cet apport de connaissances en documentant diverses facettes de la paternité ou de l'intervention réalisée auprès d'eux (jeunes pères, pères séparés/recomposés, beaux-pères, pères immigrants, pères dont l'enfant a fait l'objet d'un signalement pour négligence, etc.). Autant d'angles pertinents mais qui ont la limite d'être circonscrits à un contexte donné. Cette situation rend ainsi difficile l'accès à une perspective plus globale et intégrative portant, entre autres, sur des enjeux de pratique liés aux effets des services préventifs pour les pères vivant en contexte de vulnérabilités et leurs enfants. L'une des forces du présent projet est d'avoir permis de regrouper plusieurs chercheurs, associés à différentes équipes de recherche, ayant une expertise reconnue dans le champ de la paternité, pour collaborer à un projet intégrateur. Ce contexte plutôt exceptionnel de convergence d'intérêts a contribué à une complémentarité des expertises, un atout précieux permettant de mieux répondre aux nombreux besoins de recherche identifiés par nos partenaires, considérant la courte durée du projet et le financement.

La réalisation d'un tel projet repose sur l'utilisation de deux stratégies principales soit : 1) le recours à des analyses secondaires de données déjà existantes issues des travaux des chercheurs et de l'intégration de ces résultats selon une approche de type méta-synthèse; 2) l'ajout de nouvelles collectes de données ponctuelles.

S'appuyant sur des données existantes, les **méta-synthèses** renvoient à une nouvelle analyse des résultats et à leur synthèse, à la lumière de diverses composantes, permettant de poser un jugement crédible quant « *aux effets des services préventifs auprès des pères en difficultés et de leurs enfants* ». Cette approche permettait d'aller au-delà de la simple évaluation d'effets de certains services ou programmes pour mettre l'accent sur les liens entre 1. les caractéristiques particulières des contextes de vulnérabilité des pères; 2. les besoins identifiés en matière de services sociaux et de santé; 3. les services actuellement offerts à ces pères et; 4. les résultats obtenus quant aux évaluations de certains services/programmes.

Le modèle écosystémique adopté à titre de cadre de référence de cette étude invite également à inscrire cette analyse dans une période historique et dans un contexte politique donné, justifiant l'ajout d'un volet d'analyse visant à explorer la place faite aux pères dans les politiques publiques pour la famille.

Les études analysées proviennent de projets réalisés par les chercheurs de l'équipe, financés par des organismes subventionnaires reconnus (CRSH, FQRSC, PNPC, FRSQ, etc.). La mise en commun des méthodologies qualitatives et quantitatives a pour mérite une complémentarité et une bonification de l'angle d'analyse. L'approche qualitative de certains projets permet ainsi de saisir les événements, les actions et les situations dans leur dimension significative pour un nombre plus restreint d'acteurs, tout en étant sensible au contexte (p.ex. le projet Métiers de Pères I et II réalisant des entrevues approfondies auprès de 36 jeunes pères en insertion socioprofessionnelle). La perspective quantitative adoptée par d'autres projets génère des données provenant d'un échantillon plus important de sujets qui donne accès à une diversité d'analyses statistiques s'inscrivant en respect des schèmes plus classiques de recherche (p.ex. évaluation d'impacts de ProsPère touchant près de 800 familles).

Afin de mieux répondre aux questions de recherche de l'appel de proposition, il est apparu nécessaire d'ajouter de **nouvelles collectes de données** pour documenter des services aux pères pour lesquels peu de données évaluatives sont disponibles à ce jour. Trois de ces collectes de données concernent principalement l'axe 3 (adéquation et l'efficacité de services/programmes) du présent projet et sont conformes aux préoccupations énoncées dans le rapport Rondeau (2004) et à l'annonce ministérielle de juillet 2009. De façon plus spécifique, les services suivants ont été documentés :

1. Maison Oxygène (hébergement pour les pères et leurs enfants);
2. Pères Séparés Inc. (aide juridique et psychosociale aux pères dans un contexte de rupture conjugale et;
3. L'Hirondelle (accueil et d'intégration offrant des activités pour les pères immigrants).

Une quatrième collecte de données a été réalisée auprès de pères et de beaux pères de famille recomposée, de manière à mieux comprendre les réalités paternelles dans un contexte de diversification des structures familiales (axe 1).

La dernière collecte de données visait surtout la validation, auprès des professionnels oeuvrant auprès des pères et des familles, des principaux résultats issus de la recherche. En partenariat avec le Regroupement de la valorisation de la paternité (RVP), la tenue de deux rencontres qualifiées de « Communauté de savoirs et de pratiques » a permis près de 160 personnes au total, provenant d'organismes communautaires, de CSSS, d'Agences, des universités, etc.

3. Mise en contexte

L'interprétation adéquate des résultats se doit d'être précédée d'une brève mise en contexte de la paternité à la lumière des connaissances actuelles en ce domaine et des positionnements adoptés par l'équipe quant à la thématique étudiée.

Importance de l'engagement paternel

Plus de trente années de recherche permettent maintenant de reconnaître que ...

- Les pères d'aujourd'hui sont plus présents auprès de leurs enfants que ne l'ont été leur propre père¹
- Les pères ont un impact important et spécifique sur le développement de l'enfant²
- Les pères et les mères sont aussi compétents l'un que l'autre pour prendre soin, jouer et interagir avec leur enfant³
- Un père fait les choses à sa manière « Il ne materne pas, il paterne. »⁴
- Être un père, cela s'apprend en étant en contact avec son enfant et en se donnant le droit à l'erreur⁵
- Pour un père, le soutien de la conjointe est essentiel.⁶

Des changements sociaux qui influent sur la présence paternelle⁷

- Lors de séparation conjugale, une garde partagée en augmentation : 30% des modalités de garde allouées ce qui représente une augmentation de 300% en 8 ans
- Près de 40 000 pères seuls qui vivent avec au moins un enfant mineur
- Un père débiteur de pension alimentaire dans 95% des cas (Revenu Québec, 2007) dont 80% font un paiement entier et à temps (Statistiques Canada, 2007)

¹ Le lecteur est invité à consulter les écrits de Marcil-Gratton, Le Bourdais & Juby (2003); Pleck et Masciadrelli (2004)

² Voir les travaux de Lamb (2010); Lamb et Tamis-LeMonda, 2004; Paquette, Eugène, Dubeau et Gagnon (2009)

³ L'étude de Lewis et Lamb (2003) démontre ces compétences.

⁴ Les travaux des chercheurs de l'Université Toulouse Le Mirail font ressortir cette différenciation des rôles parentaux (Bourçois, 1997; Le Camus, 2000; Zaouche-Gaudron, Ricaud et Beaumatin, 1998). Le volume de A. Doucet (2006) illustre ces spécificités.

⁵ Des études évaluatives de programmes d'intervention offerts durant la période de transition à la parentalité indiquent les effets observés sur le sentiment de compétence paternelle et les interactions père-enfant (Doherty, Erickson & LaRossa, 2006; Eggebean & Knoester, 2001; Hudson, Campbell-Rossman, Fleck, Elek et Shipman, 2003)

⁶ Plusieurs études portant sur les déterminants de l'engagement paternel soulignent l'importance du soutien de la conjointe (Frascarolo-Moutinot, Suardi, Lavanchy-Scaiala et Favez, 2007; McBride, Schoppe, Ho et Rane, 2004; Turcotte et Gaudet, 2009)

⁷ Conseil de la famille et de l'enfance (2008)

- Une baisse du nombre de naissances d'enfants dont le père est inconnu. Selon l'Institut de la statistique du Québec (2006), il s'agit de 3% des naissances en 2006 soit 2 750/82 500 naissances d'enfants)

Des constats qui témoignent de changements sociaux qui affectent la famille en allouant, entre autres, un rôle plus actif assumé par les pères d'aujourd'hui et qui justifient, à la lumière de leurs contributions spécifiques et importantes au développement de l'enfant, de mettre en place des actions qui soutiennent et valorisent l'engagement des pères. Une reconnaissance nécessaire du père comme un acteur du couple parental.

C'est l'enfant qui fait apparaître le père !

⇒ **L'enfant inscrit en filigrane de ce rapport.** C'est l'arrivée d'un enfant qui permet d'assister à la naissance du parent. Une phrase qui prend tout son sens dans une société en mouvement, où le fonctionnement et la structure de la famille se transforment, modifiant inévitablement la définition même de parent et du rôle qu'il exerce. C'est ainsi que l'enfant fait de l'homme et de la femme, un père et une mère. L'accent mis sur l'enfant est utile puisqu'il permet de concilier la diversité des structures familiales observée de nos jours dans les sociétés occidentales, avec la complexité accrue générée par les figures parentales parfois multiples qui gravitent autour de l'enfant. Celui-ci constitue l'élément stable au cœur d'un système familial qui bouge et s'adapte aux pressions exercées par l'environnement.

⇒ **Une présence paternelle qui fait la différence pour l'enfant, c'est prouvé !** Plus de trente années de travaux de recherche démontrent un lien entre l'engagement paternel et les répercussions à long terme sur le bien-être de leur enfant (Lamb, 2010; Paquette et al., 2009; Pleck et Masciadrelli, 2004). De façon plus spécifique, on reconnaît les effets de cet engagement des pères sur les habiletés cognitives, la réussite éducative, l'estime de soi, les habiletés sociales et la régulation des émotions. Inversement, l'absence de père est davantage liée à long terme à la présence de problèmes de comportements, aux épisodes de pauvreté, de maladie mentale, d'incarcération, de paternité adolescente, d'abus de drogues et d'alcool, de crimes, etc. (www.fatherhood.com). Les travaux plus récents confirment ces résultats en palliant aux principales critiques méthodologiques formulées quant aux recherches menées auprès des pères dont le contrôle de l'influence exercée par les caractéristiques maternelles et l'utilisation de mesures complétées par les pères eux-mêmes.

⇒ **Pas trop de deux pour répondre aux besoins nombreux d'un enfant.** La réponse aux besoins d'un enfant et le soutien requis au parent pour lui permettre de répondre à ces besoins est principalement fonction des connaissances scientifiques dont on dispose sur les rôles maternels et paternelles et leur impact (processus d'influence) sur le développement de l'enfant. Force est de constater qu'il existe un écart important entre les études menées auprès des mères et celles auprès des pères. La fonction parentale de « caring » (prendre soin, soutien affectif) est ainsi fortement teintée des caractéristiques maternelles et influe sur les services mis en place pour soutenir les parents (devrions-nous lire « soutenir la mère »). Ce biais a pour effet de poser des obstacles auxquels se heurtent les pères dans leur désir d'être plus présents auprès de leurs enfants : manque d'information sur son enfant à l'école ou à la garderie, l'horaire des services, l'intervenant non formé aux réalités masculines, les pères qui ne sont pas toujours invités aux rencontres ou plans de service concernant leur enfant, etc.).

Les besoins comme ligne directrice et Intégrative du projet

Afin de répondre aux nombreuses questions formulées lors de l'appel de proposition de cette action concertée, les chercheurs ont adopté une approche qui regroupe les résultats selon quatre axes principaux d'analyses. Les besoins constituent le maillon qui permet l'arrimage entre ces axes.

Axe 1 : Mieux connaître les réalités des pères vivant dans des contextes de vulnérabilité, de manière à tracer un portrait de ces pères et identifier leurs besoins

Axe 2 : Décrire l'état actuel et l'évolution des modalités de soutien (services) offerts aux pères du Québec ainsi qu'analyser ces modalités de soutien à la lumière des besoins identifiés

Axe 3 : Apprécier l'adéquation et efficacité des services ayant fait l'objet d'une évaluation afin de questionner les modèles de services et les pratiques pour proposer des pistes d'amélioration

Axe 4 : Analyser la place faite aux pères dans les politiques publiques pour la famille pour mieux les intégrer dans les pratiques quotidiennes d'intervention et dans la mise en œuvre de services/programmes visant à les soutenir dans leur rôle parental.

4. Qu'avons-nous appris ? Les résultats

4.1 CONNAISSANCE DES RÉALITÉS DES PÈRES VIVANT EN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ (AXE 1)

Le but poursuivi par la documentation des réalités paternelles est d'identifier les besoins des pères et de leurs enfants de manière à élaborer et à implanter des programmes d'intervention qui soient adaptés et pertinents. À ce sujet, l'analyse des 15 projets à l'étude (voir *Annexe 1*) révèle qu'il est difficile d'établir un portrait global des besoins des pères dans leur ensemble tant leurs situations de vie sont diversifiées et étroitement reliées aux contextes personnel, familial, social et économique dans lesquels ils évoluent. Cette complexité affecte par le fait même, les interventions pouvant influencer positivement leur qualité de vie et celle de leurs enfants. Pour contrer cette difficulté, l'équipe de chercheurs a pu identifier un certain nombre de principes sur lesquels la lecture de la situation des pères en contexte de vulnérabilité devrait se baser et éventuellement influencer la mise en place des interventions.

4.1.1 Principes de base de la lecture des contextes de vulnérabilité

⇒ *Une perspective élargie*

La lecture des contextes de vulnérabilité doit reposer sur une perspective large qui prenne en compte les enjeux sociohistoriques dans lesquels les pères évoluent, incluant le rôle des hommes et des pères dans notre société actuelle. Ainsi, la vulnérabilité des pères s'inscrit dans le contexte des changements de la réalité des hommes. Si l'on prend pour acquis que les enfants ont autant besoin d'hommes que de femmes dans leur vie pour les aimer et les encadrer, il importe d'examiner la situation des hommes sur les plans familial, social et économique.

Sur les plans familial et social, les changements dans les rôles familiaux et les attentes vis-à-vis des pères ne sont plus les mêmes qu'il y a tout au plus deux décennies. On s'attend des pères qu'ils soient en mesure de jouer le rôle de pourvoyeur et de prendre soin de leurs enfants. De plus, les divorces éloignent encore certains pères de la vie de leurs enfants et les multiples recompositions qui en découlent complexifient leur présence auprès d'eux (Voir *Annexe 2*). Ces contextes ont invariablement une influence sur la manière dont les pères jouent leur rôle et le perçoivent. Certains chercheurs identifient les difficultés vécues par les hommes

comme étant reliées à une certaine confusion des hommes entre le rôle traditionnel et les nouvelles attentes sociales.

Sur le plan économique, les risques de vulnérabilité sont accentués par les crises économiques et la mondialisation qui à la fois précarisent les emplois et les rendent plus spécialisés. Des pères, et de surcroît des hommes faiblement scolarisés, peuvent être heurtés de plein fouet par ces tendances lourdes. Dans certains cas, la vulnérabilité économique se répercute ainsi sur le plan familial, lorsque le père ne peut assurer une présence soutenue auprès de son enfant de manière à être sur le marché du travail afin de répondre aux besoins matériels de sa famille.

⇒ ***La lecture des contextes de vulnérabilité doit se faire selon un point de vue objectif et subjectif.***

L'appel de proposition pour cette action concertée ciblait « les pères en difficulté et leurs enfants » OU « les pères vulnérables ». La présente équipe de chercheurs a plutôt choisi le vocable de « père en contexte de vulnérabilité » de manière à dépasser et à ne pas mettre l'accent sur les vulnérabilités personnelles mais bien sur la vulnérabilité inhérente au condition de vie qui rend l'exercice de la paternité plus difficile. L'équipe retient ici la **dimension objective** telle que définie par Castel (1991, 1994, 1995) où la « vulnérabilité s'inscrit dans un contexte social donné qui fragilise certains individus (p. exemple la spécialisation des emplois); elle est multidimensionnelle (économique, relationnelle) et elle doit être vue comme un processus (et non comme un état stable) selon un continuum allant de l'intégration à la désaffiliation. La marginalisation est vue comme l'aboutissement d'un double processus de décrochage par rapport : 1) au travail et 2) à l'insertion relationnelle. L'accent sera ainsi mis sur l'emploi (conditions socioéconomiques) et le réseau social (stabilité des relations intra et extrafamiliales).

La majorité des études analysées dans l'axe 1 ont été conduites auprès de pères qui vivaient dans des conditions de précarité économique, qu'ils soient sans emploi ou sur le marché du travail, qu'ils travaillent au noir ou dans un travail instable. Ces données objectives sont centrales mais non exclusives. L'équipe retient donc également la **dimension subjective** de la vulnérabilité en intégrant la perception que les principaux acteurs concernés accordent à ces facteurs de vulnérabilité. Ce faisant, ce n'est pas exclusivement la condition d'un individu qui le rend vulnérable mais sa perception de cette condition. Un faible revenu ne fait nécessairement un parent « pauvre ». De même, des pères bien rémunérés, à temps complet sur le marché du travail peuvent très bien vivre une vulnérabilité subjective reliée à une

instabilité des liens familiaux, à un problème de santé mentale ou à une transition de vie. Ainsi, la vulnérabilité ne repose pas toujours basée sur des conditions socioéconomiques défavorables. Par ailleurs, il est intéressant d'examiner les répercussions de conditions de vulnérabilité objectives sur une vulnérabilité subjective. « Le sentiment d'impuissance,... une image négative de soi-même, une méfiance envers les institutions et un sentiment de marginalisation » (Dubeau, Devault & Forget, 2009, p. 281) sont parmi les conséquences évoquées par des individus qui vivent dans des conditions objectives de vulnérabilité.

⇒ ***La lecture des contextes de vulnérabilité doit tenir compte de leur nature dynamique et de leur caractère multidimensionnel.***

Les contextes de vulnérabilité changent, de même que les besoins des individus qui les vivent ainsi que les services existants. Un contexte de vulnérabilité peut être transitoire (ex. divorce), ou plus ancré (ex. pauvreté). Il peut être relié à l'apparition d'un facteur de risque (ex. la naissance d'un enfant handicapé) ou à l'accumulation de facteurs de risque ou de transitions cumulées (ex. naissance d'un enfant prématuré, famille à revenu précaire et problème d'adaptation relié à l'immigration). Dans cette perspective, il nous apparaît important de garder en tête que les besoins sont variés et ne sauraient se résumer aux caractéristiques individuelles des pères. En d'autres mots, une réponse qui reposerait essentiellement sur les changements que les pères devraient effectuer, sans égard à des modifications de leur environnement, aurait pour effet de blâmer les pères pour les problèmes dont ils souffrent et ne répondraient pas à leurs besoins.

⇒ ***La lecture des contextes de vulnérabilité doit absolument faire place aux forces des pères.***

Ce constat souvent rapporté par les enquêtes auprès d'intervenants qui rejoignent des pères se révèle important dans l'analyse des besoins des pères. L'omniprésence traditionnelle des mères auprès des enfants, le peu d'expérience de certains pères induisant un plus faible niveau de confiance en ses capacités, les préjugés sociaux quant aux compétences des pères sont parmi les nombreux facteurs qui peuvent « vulnérabiliser » des pères déjà vulnérables selon d'autres variables. C'est pourquoi il apparaît essentiel de reconnaître les compétences des pères ainsi que leurs forces et leurs motivations à se prendre en charge et à s'investir dans la vie de leurs enfants de manière à les protéger. En se centrant sur les difficultés, les qualités du père sur lesquelles les stratégies d'intervention doivent miser sont trop souvent négligées, alors que seules celles-ci créent une ouverture possible à l'établissement d'une relation de confiance qui mise sur le rapprochement et la ressemblance.

⇒ ***L'évaluation des besoins et les réponses fournies à ces besoins varient en fonction de la perspective de celui qui regarde.***

L'évaluation des besoins par les pères eux-mêmes, par les mères ou par les intervenants peut être teintée de leurs propres expériences et de leurs croyances vis-à-vis de l'engagement paternel. Les pères en contexte de vulnérabilité naviguent dans des univers où les besoins se situent à plusieurs niveaux et non pas uniquement en lien avec la relation avec leurs enfants. Le chômage, la faible scolarisation, les difficultés de logement sont autant de domaines où des besoins peuvent être présents et où la réponse à ces besoins peut avoir une influence sur l'engagement paternel même si au départ le lien est plus indirect. D'un autre côté, la lecture des besoins par les intervenants peut être teintée du mandat de leur organisme et ainsi restreindre les dimensions prises en compte dans cette analyse. On retient ainsi l'intérêt d'intégrer les différents points de vue des acteurs.

4.1.2 Synthèse des études analysées

Quinze études sur des pères en contexte de vulnérabilité, dirigées par sept équipes de chercheurs différents, ont été analysées pour tenter de dresser un portrait des réalités paternelles (voir *Annexe 1*). La majorité de ces études ont utilisé une méthodologie de cueillette de données qualitative, la plupart par des entrevues ou des focus groups auprès de pères. Les typologies de pères analysés dans ces recherches sont variées. Nous avons ainsi des pères adolescents, peu scolarisés, détenus, immigrants, qui jouent le rôle de beau-parent ou dont la mère allaite leur bébé. Des pères qui ont vécu une séparation conjugale, un deuil périnatal ou qui font partie d'une famille recomposée; des pères dont les enfants reçoivent des services de la protection de la jeunesse pour négligence parentale font également partie de l'échantillon global.

⇒ *Les caractéristiques des pères*

Les 15 recherches analysées comptent un total de 1017 participants dont 654 pères ainsi que 166 mères, 163 intervenants, 12 enfants et 22 beaux-pères. Les études ont d'abord été regroupées en fonction des diverses caractéristiques des pères qui ont participé à ces études. Les caractéristiques personnelles, relationnelles, économiques, culturelles et situationnelles des pères ont servi de grille d'analyse.

Sur le plan des caractéristiques personnelles, on constate que plusieurs pères ayant participé aux recherches sont jeunes au moment de la naissance de leurs enfants (moins de 25 ans) et présentent des difficultés précoces dans leur trajectoire de vie telles que les ruptures

affectives, les placements ou la violence durant l'enfance ou l'adolescence. Au cours de leur vie adulte, les problèmes de santé mentale ou de dépendance sont identifiés. Les caractéristiques relationnelles des participants aux recherches ciblées prennent la forme d'isolement social, de difficultés d'accès à ses enfants, de problèmes relationnels avec la famille ou la belle-famille mais plus souvent avec la conjointe ou l'ex-conjointe (voir *Annexe 2*). Les caractéristiques situationnelles se distinguent en fonction de la nature positive ou négative de l'événement (la naissance d'un enfant ou son décès), de son caractère transitoire ou plus permanent (mère qui allaite ou faible niveau de scolarité) ou de l'origine de la situation (détention). Sur le plan économique, la majorité des études ont été conduites auprès de pères qui vivaient dans des conditions de précarité économique, qu'ils soient sans emploi ou sur le marché du travail, qu'ils travaillent au noir ou dans un travail instable. Les caractéristiques culturelles des pères sont peu présentes dans les études avec seulement cinq recherches qui ont été menées auprès de pères immigrants et deux qui présentaient des difficultés d'intégration. En regard des caractéristiques de l'enfant, on note qu'il s'agit principalement de jeunes enfants dont l'âge se situe entre 0 et 5 ans.

En condensant l'ensemble des caractéristiques les plus fréquentes dans les études recensées nous pourrions dire que les pères types de notre échantillon sont des jeunes pères d'enfants âgés entre 0 et 5 ans, séparés ou divorcés, aux prises avec des problèmes de santé mentale, avec des difficultés conjugales, coparentales ou familiales, qui ont un statut socioéconomique précaire, une faible scolarité et qui sont sans emploi. Bien sûr, les pères ne cumulent pas toutes ces caractéristiques mais plusieurs doivent composer avec des réalités plurielles. De plus, certaines caractéristiques sont plus fréquemment observées chez différents types de pères (p.ex. séparation conjugale). On retient surtout, qu'il ne s'agit pas d'un portrait homogène lorsque l'on parle des pères en contexte de vulnérabilités et qu'on ne peut ainsi en estimer le nombre.

La figure 1 illustre le modèle écosystémique élaboré par Bronfenbrenner et Morris (1998). Il s'agit du modèle qui permet le plus fidèlement de représenter la perspective élargie de la vulnérabilité que nous adoptons en décrivant les caractéristiques des différents environnements de vie (proximaux à distaux) qui influent sur l'engagement paternel. Autant de contextes qui peuvent fragiliser ou à l'inverse soutenir la présence au père.

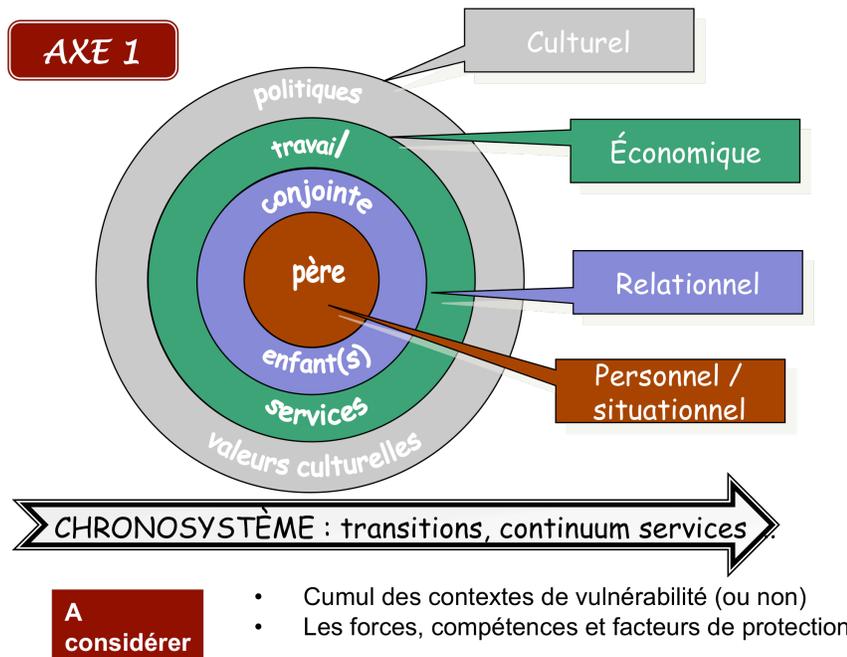


Figure 1 Modèle écosystémique des contextes de vulnérabilités

⇒ *Quelques mots sur la recomposition familiale*

Dans le cadre de cette action concertée, une collecte de donnée ponctuelle a été ajoutée de manière à mieux documenter la nature des contextes de vulnérabilité spécifique aux pères et aux beaux-pères lors d'une recomposition familiale⁸. Une structure familiale en croissance (12,6%) selon le dernier recensement canadien (2011). L'étude qualitative adopte le point de vue de 25 intervenants qui travaillent auprès d'eux et intègre les préoccupations liées aux besoins de ces hommes en lien avec les services qui leur sont offerts. Les résultats ont permis d'élaborer un modèle dynamique des différents contextes de vulnérabilité auxquels les pères et les beaux-pères sont soumis lorsqu'il y a recomposition de la famille. Ainsi, les contextes de vulnérabilité spécifiques à la recomposition familiale (p.ex. désorganisation des liens familiaux suite à la rupture conjugale, négociation des rôles dans la famille) et les facteurs de complexité (p.ex. histoire des familles, relations avec les ex-conjoints, relation beau-père/enfant) s'ajoutent aux contextes de vulnérabilités non spécifiques (p.ex. santé mentale, pauvreté, modèle culturel

⁸ Le lecteur est invité à consulter l'annexe 2 pour une description détaillée de cette étude.

des hommes) pour créer une pression qui rend ces hommes plus à risque de vivre des difficultés.

⇒ **Les besoins identifiés**

En fonction de l'expérience de vie des pères, divers besoins sont identifiés. Sur le plan ontosystémique (caractéristiques personnelles), il ressort que les pères veulent développer un **sentiment de compétence paternelle**, s'inventer un modèle de paternité et parfois changer leur style de vie pour y parvenir. Il ressort clairement que pour parvenir à ces changements personnels, les pères ont un **grand besoin de reconnaissance** de la part de leur entourage (microsystémique et mésosystémique) que ce soit de la part de la mère de leurs enfants, de la famille élargie, des intervenants rencontrés (services sociaux, de santé ou juridique) et de leur employeur. Ils veulent qu'on leur reconnaisse leur statut de parent protecteur, de père, le caractère central de ce rôle dans leur vie et de leur capacité à l'assumer. Étant donné leur parcours marqué par les ruptures et les transitions de toutes sortes, les pères révèlent aussi des **besoins de stabilité émotionnelle** et de maintien de la relation avec leurs enfants. Sur le plan des caractéristiques économiques (qui côtoient les niveaux mésosystémiques et exosystémiques), la **stabilité cette fois financière** est prioritaire. Cette stabilité prend la forme d'un emploi stable et bien rémunéré, d'un soutien pour effectuer un retour aux études ou pour parvenir à concilier le travail et la famille.

Selon les intervenants interrogés, l'intervention devrait tenir compte des expériences familiales antérieures et inclure l'ensemble des membres de la famille de manière à comprendre les dynamiques relationnelles familiales tant dans les familles intactes, séparées que recomposées. Les programmes d'intervention devraient avoir des visées préventives de manière à diminuer les risques pour l'enfant de développer des problèmes d'adaptation.

4.1.3 Les interventions qui répondraient aux besoins identifiés

À la lumière des besoins identifiés, il apparaît clairement que les interventions doivent, au même titre que les besoins, être déployées de manière diversifiée et multiple. En ce qui a trait au **besoin des pères de se sentir compétent**, les intervenants eux-mêmes ont un rôle primordial à jouer en misant sur les forces des pères plutôt que de se centrer sur leurs déficits. Même dans le contexte des interventions où les pères arrivent avec une perception négative de leurs propres compétences ou de leur capacité, l'espace de motivation du père à prendre soin

de son enfant et à être présent auprès de lui, peut servir de tremplin pour renforcer le père dans ses propres forces. Ce processus se fait inévitablement par l'établissement d'un lien de confiance qui est créé par l'intervenant qui fait preuve d'écoute, de disponibilité et de transparence.

Le **besoin de reconnaissance** appelle l'adoption d'attitudes et des actions de l'ensemble des acteurs qui entourent les pères que ce soit les mères, les intervenants et les institutions de par les pratiques qu'elles prônent envers les pères. Ce besoin implique aussi l'encouragement des pères à faire appel à du soutien lorsque cela s'avère nécessaire et sans que cette démarche ne remette en cause l'ensemble de ses compétences.

Nombre de pères en contexte de vulnérabilité relatent avoir vécu des situations difficiles dans leur parcours émotionnel. La **stabilité affective** dont ils disent avoir besoin est teintée de ces trajectoires passées. En ce sens, la reconstruction de la capacité du père à créer un lien de confiance peut représenter une tâche centrale dans la relation entre l'intervenant et le père. Le besoin de stabilité affective peut également être issu d'une certaine fragilité du lien père-enfant historiquement inscrit dans nos mœurs qui peut se jouer en particulier dans des cas de divorces ou de recompositions familiales. Dans ces cas particuliers, les croyances des personnes qui entourent le père, incluant les intervenants, auront un impact sur les démarches entreprises pour maintenir le lien père-enfant. En d'autres mots, un intervenant qui croit à l'importance de la présence du père percevra peut-être plus d'avenues en ce sens qu'un intervenant qui n'entretient pas cette perception.

Enfin, le besoin de **stabilité financière** implique une série d'interventions qui dépasse le cadre normalement présent dans la majorité des interventions psychosociales. Le soutien à la recherche d'un emploi ou d'un logement, l'aide pour le retour aux études, la recherche d'un service de garde abordable, l'aide juridique sont parmi les aspects qui répondraient à ce besoin de stabilité financière. Les collaborations interdisciplinaires et intersectorielles s'avèrent inévitables dans ce contexte où les besoins des pères sont variés.

4.2 L'ÉTAT ACTUEL ET L'ÉVOLUTION DES SERVICES OFFERTS AUX PÈRES (AXE 2)

4.2.1 État actuel des services offerts aux pères

Bien qu'étant relativement récentes dans l'historique de l'offre de services aux familles, les modalités de soutien spécifiquement destinées aux pères sont cependant de plus en plus présentes dans le paysage québécois (Dubeau, Villeneuve et Thibault, 2011)⁹. Mais qu'entend-on par modalité de soutien offerte aux pères ? Dubeau et ses collègues, lors de leur recension menée à travers le Québec en 2009-2010, ont choisi une formule englobante, c'est-à-dire qu'ils ont répertorié et consigné sous le vocable « modalité de soutien aux pères » *tout projet, activité, service et programme ciblant spécifiquement une clientèle de pères* (Dubeau et al., 2011). De cette façon, autant les initiatives plus locales et ponctuelles que les programmes d'intervention bien ancrés déployés à plus grande échelle ont été considérés. À ce titre, leurs travaux ont permis de dénombrer pas moins de 123 modalités de soutien offertes par 78 organismes répartis sur l'ensemble des régions administratives de la province, bien que la moitié (39/78) provienne des régions de Montréal, de Lanaudière et de la Montérégie. De ces organismes, les trois-quarts sont issues du milieu communautaire dont 49% des organismes communautaires familles (OCF). Le Réseau de la santé et des services sociaux ne représente que 13% de ces modalités de soutien. Pour le dépôt du rapport de la présente étude, nous étions curieux de mettre à jour cette recension afin vérifier les changements observés entre 2009 et 2012. En moins de trois ans, 53 nouvelles modalités de soutien se sont ajoutées (123 à 176), rejoignant 23 nouveaux organismes dont la moitié sont des organismes communautaires Famille (OCF). Il est plausible de penser que le projet *OCF – Paternité* qui vise, entre autres, à accompagner les OCF et leur réseau de partenaires dans l'adaptation de leur pratique pour mieux intégrer les pères y soit pour quelque chose dans ces changements entre 2009 et 2012. L'évaluation de ce projet au cours des prochaines années pourrait venir confirmer ou infirmer cette hypothèse.

Les modalités de soutien actuellement offertes aux pères du Québec peuvent être catégorisées selon le type de besoin auquel elles tentent de répondre (Tableau 1). Ces besoins sont toutefois ceux généralement identifiés par les intervenants puisque seules 7 des 111 modalités recensées pour lesquelles on disposait de cette information ont effectivement réalisé une analyse systématique de besoins avant de mettre leur initiative sur pieds.

⁹ Cette recension ainsi que le bottin des ressources pour les pères sur l'ensemble du territoire québécois sont disponibles sur le site du Regroupement pour la valorisation de la paternité (www.rvpaternite.org) sous l'onglet bottin (accès au « rapport » et au « bottin »)

Bien que l'on retrouve une certaine diversité dans les modalités proposées, les initiatives ciblant le *père et sa famille*, donc le renforcement des connaissances, capacités et compétences individuelles du père, forment la majorité (89%) des activités proposées (Dubeau et al., 2011). Les *milieux de vie* (domicile, travail, études, loisirs, service de garde et école) et l'*environnement social plus distal* (services sociaux et de santé, organismes communautaires, politiques publiques, etc.) des pères demeurent des cibles d'action peu utilisées.

Tableau 1.
Besoins de pères ciblés par les modalités de soutien actuelles

Besoin	Exemples de types d'activité (non-exclusives au besoin associé)
Consolidation des liens familiaux	Avec l'enfant <ul style="list-style-type: none"> • Massage • Activités physiques et ludiques • Visites supervisées / Service d'échange de garde
	Avec la conjointe <ul style="list-style-type: none"> • Cafés rencontres • Activités pour les parents ou la famille (sorties, ateliers)
Soutien psychosocial	Informel <ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques • Activités sociales (causeries, soupers, etc.)
	Formel <ul style="list-style-type: none"> • Groupe d'entraide • Groupe de discussion avec thème • Soutien individuel • Pères visiteurs et accompagnement • Conseils et soutien téléphonique
Information	<ul style="list-style-type: none"> • Cours prénataux et suivi postnatal • Conférences et ateliers sur le développement, soins et stimulation de l'enfant • Ateliers sur le développement des compétences parentales • Cuisine collective • Référence téléphonique • Information et soutien juridique
Valorisation du rôle paternel	<ul style="list-style-type: none"> • Formation et sensibilisation des intervenants • Sensibilisation grand public • Activités père-enfants
Stabilité socio-économique	<ul style="list-style-type: none"> • Hébergement pour père ou père-enfants

4.2.2 Évolution des services offerts aux pères entre 1996 et 2011

Un repérage informatisé des écrits faisant état d'une analyse de services offerts aux pères du Québec a permis de mettre en évidence onze documents qui présentent, de façon brève ou étayée, l'état des services touchant la paternité au Québec (Voir *Annexe 3*). Cette analyse documentaire a permis de dresser un portrait de l'évolution des modalités de soutien en regard de leur déploiement et des obstacles rencontrés par les promoteurs et intervenants. Fait à noter, deux études se sont déjà penchées sur l'évolution des services à travers les années (Dubeau et al., 2011; Forget et al., 2005). Bien que des considérations méthodologiques imposent la prudence dans la comparaison des documents puisque les stratégies d'identification et de caractérisation des modalités de soutien aux pères étaient différentes d'une étude à l'autre, différents constats peuvent cependant être extraits de cette analyse.

⇒ Le déploiement

Il est possible de constater que l'envergure des actions semble s'être relativement accrue au cours des années. Par le nombre de régions représentées et d'organisations offrant des services ainsi que la diversité de la population visée, l'offre de modalités de soutien spécifiques aux pères a clairement été bonifiée. En 1997, Arama n'avait recensé aucune action spécifique à la paternité dans quatre régions du Québec et une seule dans trois autres régions. Quatorze ans plus tard, toutes les régions présentaient au moins une modalité de soutien (Dubeau et al., 2011), certaines d'entre elles demeurant tout de même plus prolifiques. Non seulement le nombre de régions touchées a-t-il augmenté, mais le nombre total d'organisations offrant des services aux pères aussi, passant de 54 en 1997 (Arama, 1997) à 78 en 2010 (Dubeau et al., 2011) et à 101 en 2012.

La clientèle visée par les différentes actions s'est aussi diversifiée. Touchant presque exclusivement les pères biologiques en 1996 et 1997, les autres figures paternelles sont

maintenant autant ciblées (Dubeau et al., 2011). De plus, les efforts pour tenter de rejoindre les pères présentant différents contextes de vulnérabilité, ce qui avait été recommandé lors des études antérieures (Arama, 1997; Arama et Bouchard, 1996;), ont porté fruit dans une certaine mesure. À preuve, les répondants à la recension de Dubeau et ses collègues (2011) indiquent que 18% de leurs activités réussissent à rejoindre des pères en situation de précarité socioéconomique, des pères séparés ou divorcés, des pères de familles recomposées, des pères immigrants, détenus ainsi que des pères vivant avec une dépendance ou un trouble de santé mentale. Bien que minoritaires, les intervenants qui œuvrent auprès des pères et de leur famille et le public en général sont désormais aussi une clientèle visée par ces modalités, cible d'intervention déjà recommandée en 1996 (Arama et Bouchard, 1996).

⇒ **Les obstacles**

Alors que la résistance des milieux, des intervenants et des conjointes limitait l'offre de services spécifiques à la paternité ainsi que la participation des pères il y a 15 ans (Arama, 1997; Arama et Bouchard, 1996), c'est plutôt le manque de formation aux intervenants quant aux particularités de l'intervention auprès des hommes et des pères, la pénurie de ressources humaines, la rigidité des horaires ainsi que la difficulté de rejoindre et d'impliquer les pères dans les activités qui s'avèrent déterminants depuis 2002 (Bolté, Devault, St-Denis et Gaudet, 2002; Dubeau et al., 2011; Ferland, Chabot, Lambert, Lacharité et Villeneuve, 2012). Déjà en 1997, les répondants de l'étude d'Arama exploraient l'idée que le faible taux de participation des pères puisse être expliqué par la résistance des pères à demander de l'aide et par leur manque de disponibilité, ce que soutenaient aussi les participants de l'étude de Ferland et Lacharité en 2004. À ceci s'ajoute un contenu ou un format non adapté aux réalités masculines (Arama et Bouchard, 1996; Comité Père – Région de Québec, 2001; deMontigny, Verdon, Lacharité et Baker, 2010; Dulac, 2004) et de nouveaux types de besoins découlant de problématiques de plus en plus lourdes chez les pères (Dubeau et al., 2011), ce qui permet d'entrevoir des pistes

de réponses expliquant la faible réceptivité des pères aux modalités proposées. Finalement, le manque de financement des organismes semble un obstacle récurrent à la mise en place et à la pérennité d'activités spécifiques aux pères, et ce, depuis 1996 (Arama, 1997; Arama et Bouchard, 1996; Bolté et al., 2002; Dubeau et al., 2011; Ferland et al., 2012).

⇒ **Les constats**

Les obstacles perçus par les chercheurs et les répondants des différentes études sur les modalités de soutien aux pères québécois perdurent dans le temps, et ce, depuis 15 ans. Il semble qu'un soutien politique insuffisant, un financement précaire ainsi que la quasi-absence d'évaluation des modalités limitent la priorisation de l'action auprès des pères au sein des organisations. D'un autre côté, la pénurie de personnel entraînant une surcharge de travail pour les intervenants en poste ainsi que leur manque de formation à l'égard des approches spécifiques aux hommes et aux pères restreignent les possibilités d'adapter leurs pratiques ou de développer de nouvelles modalités de soutien. Finalement, les organisations et les intervenants qui choisissent de faire une place à la paternité dans leurs activités sont confrontés à la difficulté de rejoindre et d'impliquer les pères ou encore de répondre à leurs besoins de plus en plus complexes.

En somme, bien que l'augmentation du nombre de modalités de soutien, du nombre d'organisations qui en offrent ainsi que du nombre de régions desservies démontrent une préoccupation grandissante pour le soutien à la paternité, ce genre de pratique continue d'exiger des efforts et différentes ressources qui ne sont pas toujours au rendez-vous.

4.3 ADÉQUATION ET EFFICACITÉ DES MODALITÉS DE SOUTIEN OFFERTES AUX PÈRES (AXE 3)

« On ne soupçonne pas l'importance de sentir, dans des moments de rupture et de turbulence, un regard extérieur qui ne manifeste pas de jugement, ni de reproche, mais simplement une totale empathie. » André Melançon

Poser, de façon systématique, un regard critique sur les interventions réalisées est une préoccupation relativement récente des milieux de pratique. Le désenchantement et les résistances observées suite aux premières expériences d'évaluations laissent progressivement place à de nouvelles approches qui rejoignent davantage les réalités et les intérêts des principaux acteurs concernés (Alain et Dessureault, 2009).

Dans le cadre de ce projet, différentes méthodes et sources de données ont été utilisées afin de mieux documenter le volet évaluatif associé aux modalités de soutien offertes aux pères du Québec. Parmi ces méthodes figurent :

- 1) l'analyse secondaire de 16 études évaluatives réalisées au Québec;
- 2) trois (3) collectes de données ponctuelles menées auprès d'organismes (entrevues, rapport d'activité et analyse des dossiers);
- 3) une section de l'enquête québécoise portant sur les modalités de soutien qui concerne l'évaluation;
- 4) l'analyse de contenu de 10 récits de pères en contexte de grande vulnérabilité;
- 5) l'analyse secondaire de 20 projets d'intervention soumis dans le cadre d'un prix d'excellence en paternité et ;
- 6) l'analyse de contenu du groupe de discussion de 80 professionnels pour chacune des deux *Communautés de savoirs et de pratiques* réalisées à l'hiver 2012 et 2013.

Cette diversité méthodologique est riche puisqu'elle contribue à un regard croisé posé par différents d'acteurs (pères, intervenants, gestionnaires, mères), sur des objets distincts d'évaluation (besoins, caractéristiques d'implantation, effets) en intégrant à la fois des composantes objectives et subjectives.

4.3.1 Les constats

⇒ Un regard évaluatif restreint

D'entrée de jeu, il était souhaité d'adopter une perspective élargie qui permettait de tracer un portrait plus général de la préoccupation évaluative pour l'ensemble des modalités de soutien offertes aux pères sur le territoire québécois. La recension que nous avons réalisée en 2010 est informative à cet égard (Dubeau, Thibault et Villeneuve, 2011) puisqu'une section de l'entrevue réalisée auprès des responsables de ces modalités de soutien portait sur l'évaluation. On pourrait ainsi être agréablement surpris d'observer que 80% des modalités de soutien recensées (99/123) incluaient une dimension évaluative. L'analyse plus fine des types d'évaluation réalisés indique cependant qu'il s'agit principalement d'une évaluation de la satisfaction des participants (79%). Un élément intéressant à documenter qui peut expliquer les taux et le maintien de la participation ou indirectement l'adéquation du projet mais on ne peut qu'encourager les milieux à intégrer un volet plus systémique lié à l'analyse de besoins ou aux évaluations d'implantation et d'effets. Ces volets requièrent cependant une expertise plus pointue dans le domaine de l'évaluation de programmes mais également du temps, une denrée déjà rare pour l'intervention.

⇒ Un partenariat de recherche qui se veut un atout précieux pour l'évaluation

L'analyse secondaire de 16 études évaluatives portant sur des programmes spécifiques offerts au Québec indique qu'il s'agit essentiellement de projets où un partenariat est établi avec des chercheurs institutionnels ou universitaires (voir *Annexe 4*). Pour plusieurs, il s'agit de recherche-action (*ProsPère, Relais-Pères, Theraction-Défi Hors piste*) où les partenaires de recherche sont présents dès le début du projet (et même lors de son élaboration) et ce, tout au long du processus incluant les étapes d'évaluation des effets ou des impacts. Un partage des expertises des milieux de la recherche et de la pratique qui favorisent une plus grande application des connaissances, une finalité visée par les principaux organismes subventionnaires. Une évaluation qui respecte souvent mieux les réalités des milieux et leurs préoccupations évaluatives.

⇒ **Des évaluations qui respectent les étapes de développement d'un programme**

La majorité des 16 études évaluatives analysées concernent des évaluations d'implantation. Celles-ci gagnent progressivement leur lettre de noblesse et témoignent de la pertinence de documenter, dans un premier temps, la mise en œuvre d'un projet d'intervention avant de se lancer dans des évaluations de type efficacité, efficience ou impacts. Contrairement aux croyances de plusieurs individus, il est fréquent que les projets d'intervention démontrent des écarts entre la description écrite et leur mise en œuvre. Des adaptations nécessaires qui respectent une logique de traduction (Callon et Latour, 2011), de manière à progressivement faire les ajustements requis au programme afin qu'il réponde mieux aux besoins de la clientèle visée. L'intervention auprès des pères est un domaine relativement récent, ce qui explique que moins d'études soient disponibles quant à l'efficacité des programmes offerts. On s'étonne toutefois du peu d'analyse de besoins réalisée, un préalable nécessaire à l'adaptation ou l'élaboration de programmes pour soutenir les pères (7/111¹⁰ modalités de soutien recensées soit 6%).

4.3.2 Des conditions gagnantes désormais identifiées

Selon les études analysées, différentes dimensions de l'implantation ont été évaluées (clientèle rejointe, qualité du partenariat établi, adéquation des ressources allouées, etc.). Autant de pistes pour identifier les conditions gagnantes ainsi que les principaux obstacles aux interventions offertes aux pères. La force des résultats obtenus réside dans la convergence des éléments identifiés dans différentes études, selon divers répondants et par des méthodes distinctes (entrevues individuelles, de groupe, questionnaires). Parmi les conditions gagnantes, on retient la souplesse/flexibilité des programmes (groupes ouverts, horaire flexible, choix des thématiques abordés, etc.). « *Tu as juste besoin de jaser, pis tu n'as pas besoin d'attendre deux semaines comme au CLSC, c'est tout de suite. Il va te recevoir dans la même journée ou il va te parler au téléphone* (père 9, Maison Oxygène) ». Des qualités qui visent des changements de pratique qui peuvent être plus difficiles à implanter dans certains milieux (p.ex. institutionnels versus communautaires).

De façon générale, les programmes qui fonctionnent bien (taux de participation, assiduité, satisfaction) misent sur des modalités d'intervention centrées sur l'action et sur les forces (compétences) des hommes tout en priorisant, à court terme, la réponse à un besoin très

¹⁰ La présence de données manquantes explique le total de 111 plutôt que 123.

concret. Des stratégies qui découlent de l'adoption d'un cadre théorique ou conceptuel qui guide l'action en soulignant le caractère distinct des réalités maternelles et paternelles (« *Avec papa c'est différent!* » et « *Relais Pères* »). Des besoins et des façons de faire avec les pères et les mères qui ne sont pas nécessairement les mêmes. L'ancrage conceptuel est ainsi essentiel pour guider l'action et devrait faire l'objet d'échange au sein de l'équipe de professionnels pour mieux favoriser éventuellement le changement de pratiques. Précisons qu'en comparaison à la première génération de programmes offerts aux pères dans les années 1990, on note à partir de 2010, un souci d'adaptation aux spécificités paternelles. Des avancées, en grande partie attribuables aux progrès marqués des connaissances relatives aux pères.

L'analyse de contenu réalisée suite à la première *Communauté de Savoirs et de Pratiques* nous conforte quant à l'identification de ces conditions gagnantes en précisant de façon complémentaire des éléments plus spécifiques aux pères vivant en contexte de vulnérabilité. La question du « timing » est essentielle car bien souvent le caractère d'urgence, de crise est présent dans le contexte de demandes d'aide d'un homme ou d'un père (répondre rapidement, à un besoin concret). Ces éléments ressortent également des entrevues réalisées dans le cadre des collectes ponctuelles de données menées à Maison Oxygène (voir *Annexe 5*) et à Pères séparés inc. (voir *Annexe 6*). Des pères qui font des démarches d'aide bien souvent dans un contexte d'urgence et de crise et qui reçoivent une réponse à leur besoin, ce qui les incitent à poursuivre. De plus, pour les professionnels interrogés dans le cadre de la *Communauté de Savoirs et de Pratiques*, c'est en misant sur les forces qu'il sera possible de créer (ou re-crée) un lien de confiance avec des pères qui ont bien souvent fait l'objet de blâmes, de jugements négatifs, etc. Le défi réside ici à croire en l'importance de ces pères pour leurs enfants et à reconnaître leurs habilités à répondre aux besoins des enfants.

4.3.3 Des effets reconnus

Bien qu'elles soient moins nombreuses, quelques études nous renseignent sur les changements observés suite à la participation à un programme d'intervention offert aux pères vivant en contexte de vulnérabilité. Malgré l'absence de groupe contrôle, certaines études démontrent les effets perçus à court terme. À cet égard, l'évaluation du projet *Relais-Pères* témoigne d'effets perçus par les intervenants et les pères sur différentes sphères de vie selon les objectifs d'intervention poursuivis. De façon plus spécifique, des actions concrètes ont été amorcées par certains pères dans les sphères professionnelles, sociales et parentales. Des pères ont ainsi fait des démarches concrètes pour un retour aux études ou se sont trouvés un

emploi. Certains ont aménagé leur logement de manière à le rendre plus sécuritaire pour les enfants, etc. D'autres quant à eux fréquentent davantage des ressources de leur quartier (bazar, fêtes familiales, etc.). Des résultats similaires sont obtenus pour les pères ayant participé au projet Theraction Défi Hors-Piste, un projet pilote de prévention du suicide chez les hommes. Pour ces hommes, qui étaient tous pères, des changements sur les plans personnel (p.ex. exercice physique, estime de soi, etc.), parental (quantité et qualité des interactions avec les enfants), social (p.ex. reprise de contacts avec la famille élargie) sont également identifiés. Bénéficiant d'un échantillon plus imposant (800 familles, 100 intervenants) réparti selon un schème de recherche quasi-expérimental avec groupes de comparaison, l'évaluation d'impacts de ProsPère fait ressortir des différences significatives entre les groupes, à la fois sur des mesures cognitives liées à la représentation des rôles parentaux et sur des mesures comportementales de l'engagement paternel. En tout dernier lieu, les travaux de Besnard et ses collègues analysent de façon originale l'impact de l'intervention sur l'adaptation psychosociale de l'enfant selon que la mère uniquement ou les deux parents participent à l'intervention. Selon ces auteurs, l'inclusion des pères fait une différence pour ces enfants !

Les collectes ponctuelles relatives à l'évaluation du service d'hébergement *Maison Oxygène* (voir *Annexe 5*) et du service juridique et psychosocial *Pères séparés inc.* (voir *Annexe 6*) viennent enrichir l'analyse des effets en considérant le point de vue des pères et dans certains cas celui des intervenants, des intervenants-référents ou des enfants. L'élément déclencheur de la demande d'aide s'inscrit dans un contexte d'urgence et de crise, très souvent relié à la rupture conjugale qui sera suivi de la coupure du quotidien partagé avec les enfants. Un moment suffisamment aigu ou certains reportent des idéations suicidaires voire même des tentatives de suicide. Précisons qu'à leur arrivée au service, les pères cumulaient déjà de nombreuses difficultés (surtout les pères fréquentant la *Maison Oxygène*). Le passage à la Maison Oxygène représente pour ces pères un tremplin pour mieux rebondir devant l'adversité. Les effets les plus significatifs rapportés par ces pères et leurs enfants concernent la relation père-enfants (maintien des liens, éviter un placement, entreprendre des démarches juridiques pour obtenir la garde. Les extraits issus de l'analyse de contenu de 10 récits de vie sont évocateurs. Un enfant dit « *Moi, si vous n'aviez pas été là [Maison Oxygène], je serais à la DPJ depuis longtemps.* » Un autre mentionne « *Les mois que j'ai passés à la Maison Oxygène sont les premiers où j'ai connu mon père sans l'influence de l'alcool. C'est comme si j'avais retrouvé mon papa.* ». Précisons que quatre des dix pères ayant raconté leur parcours de vie ont réussi à obtenir la garde légale de leur enfant. Pour les intervenants des organismes référents,

l'avantage majeur de la *Maison Oxygène* est le filet de sécurité qu'elle permet d'instaurer pour les pères eux-mêmes (éviter les rechutes) et leurs enfants (accès à des intervenants accessibles en tout temps).

Malgré les échantillons de petites tailles associés aux collectes ponctuelles, l'apport de ces études réside surtout dans la convergence des résultats observés. Tel que mentionné précédemment, les pères ayant fait appel à *Pères séparés inc.* et qui ont été rencontrés en entrevue (n=14 pères) témoignent d'un état de crise, « *J'ai été K.O., au plancher longtemps, puis là j'essaie de me relever* ». Pour un autre, « *J'ai appris que j'avais une requête en divorce puis que j'avais une accusation de kidnapping d'enfant. Ça commencé là* ». Une spirale dans laquelle ils sont projetés où les événements se succèdent à un rythme rapide sur le plan des réorganisations personnelles, familiales et sociales, où certains ultimement voient peu d'issue. Les témoignages recueillis auprès des pères ayant utilisé les services de *Pères séparés inc.* indiquent leur appréciation de la rapidité de la réponse offerte. Un aspect crucial dans le contexte où l'accès du père aux enfants se joue très rapidement, souvent dès la séparation et les semaines qui suivent. Ils apprécient également la flexibilité des services offerts (groupe d'entraide ouvert auquel participe approximativement 20% de la clientèle). Parmi les constats qui ressortent de l'étude, on retient la porte d'entrée exceptionnelle offerte par la demande d'information juridique qui se veut moins menaçante qu'une demande d'aide dans les services sociaux et qui permet de rejoindre ces pères. Le jumelage à un soutien psychosocial est jugé essentiel puisqu'il contribue, dans un deuxième temps, à accéder à cette détresse vécue par ces hommes qu'ils n'auraient pas confiée. Un élément essentiel de dépistage pour des hommes qui sont présentement des idéations suicidaires et homicidaires. Aux dires des pères, l'accompagnement reçu à *Pères séparés inc.* a permis d'agir sur différentes dimensions du problème : famille (rapports avec la mère et avec les enfants), milieu judiciaire, réseau social (groupe de pairs), autres services (références). Parmi les différents services offerts à *Pères séparés inc.*, le groupe d'entraide est tout particulièrement apprécié bien que ce ne soit que 20% des hommes qui y participent.

4.3.4 Une prudence qui est de mise

Nous croyons que ces résultats sont encourageants. Ils se doivent toutefois d'être contextualisés principalement en fonction de ce mouvement important amorcé au début de 1990 portant sur les pratiques basées sur des données probantes. Selon Saskett et ses collègues (2000), ce mouvement se définit comme étant « *l'utilisation consciencieuse, explicite et judicieuse des meilleures et récentes connaissances scientifiques lors de la prise de décision concernant les soins d'un client* ». Cette rigueur est essentielle mais incite à la prudence quant aux critères utilisés pour juger de la preuve (efficacité, efficience, qualité du programme, etc.). Différentes visions sont possibles : mesure de l'effet, l'étude des facteurs généraux, l'étude en contexte réel, etc. Selon la Direction de la Santé Publique de Montréal Centre, les mesures de qualité des programmes concernent la solidité et la force d'entraînement du réseau d'acteurs, l'ancrage du programme dans son milieu, la solidité du modèle d'action et la viabilité de la solution. Autant d'angles d'analyse pour générer des connaissances sur les pratiques d'intervention dont la pertinence doit être reconnue. Il n'y a ainsi pas une seule source de données probantes à considérer pour guider les décisions. En tout dernier lieu, il faut également y voir un processus qui s'inscrit dans le temps en étant vigilant de ne pas négliger certaines approches rigoureuses qui n'ont toutefois pas franchi toutes les étapes d'efficacité attendue.

Sur le plan méthodologique, quelques précisions sont nécessaires pour une interprétation éclairée des résultats obtenus dans les études évaluatives. Considérant qu'il s'agit de pères vivant en contexte de vulnérabilité et de recherche appliquée, la taille restreinte des échantillons influe inévitablement sur la puissance statistique en accentuant les erreurs de type 1 (reconnaître que la différence observée est dû au hasard alors qu'elle est réelle). Au-delà du nombre, il y a le répondant choisi pour compléter les différentes mesures utilisées pour l'étude (mère, père, intervenant). À titre d'exemple, des études démontrent que mère et père évaluent différemment l'adaptation psychosociale de leur enfant et qu'ils ont tendance à coter à la hausse leur engagement parental en comparaison à celui du deuxième parent (Dubeau, Coutu et Lavigueur, 2007). C'est ce qui amène certains chercheurs à critiquer les études qui utilisent essentiellement les mères pour évaluer des dimensions paternelles (référence aux travaux de ELDEQ). En terminant, il faut préciser que les instruments de mesure sont bien souvent élaborés et validés auprès des mères à partir de modèles centrées sur les fonctions maternelles. Trop peu d'outils à ce jour ont été adaptés aux fonctions paternelles (Paquette et al., 2009). Ainsi la non obtention de résultats significatifs pour les pères dans certaines études

ou la supériorité des mesures maternelles en comparaison à celles des pères pourrait être expliquée par un instrument qui ne reflète pas les interactions ou les relations père-enfant (les mesures de l'attachement en sont un bel exemple).

4.3.5 Des questionnements fertiles pour l'avancement des connaissances

Les résultats des études évaluatives analysées sont encourageants. Les évaluations d'implantation témoignent dans l'ensemble de l'adéquation des programmes ou des interventions réalisées. Elles contribuent à préciser les conditions gagnantes ainsi que les obstacles rencontrés. Autant de repères utiles pour les organismes et les institutions qui souhaitent adapter leurs pratiques de manière à rejoindre davantage et à mieux soutenir les pères vivant en contexte de vulnérabilité. Le défi réside surtout à faire connaître ces repères aux milieux de pratique.

Pour d'autres acteurs (instances ministérielles, organismes subventionnaires, gestionnaires), l'intérêt évaluatif réside surtout sur l'efficacité ou l'efficience du programme. On ne peut toutefois faire l'économie de ne pas documenter l'implantation puisque c'est aussi un accès sur le processus de mise en œuvre d'un programme pour mieux comprendre la production des effets que l'on souhaite ultimement étudier. Ainsi, au-delà du quoi (effets), il y a le comment (ce qui explique ces effets). Ces considérations génèrent ainsi des questionnements sur la perspective séquentielle des effets attendus (court, moyen et long termes), sur le type de changements souhaités (cognitif, affectif, comportemental), sur l'ampleur des effets attendus considérant les moyens investis ainsi que sur les acteurs concernés par ces effets (enfant, mère, père, intervenant). Autant de pistes de discussion à aborder entre les partenaires de manière à élaborer un devis d'évaluation qui respecte les réalités du milieu et dont les résultats seront utiles pour guider la prise de décision. Des avenues qui incitent à des méthodologies novatrices dans les situations où les schèmes de recherche classiques sont difficilement applicables (nombre de sujets, difficultés d'appariement, objectifs d'intervention personnalisés). Ultimement, des exigences d'efficacité dans le domaine des sciences humaines et sociales qui soient en accord avec les moyens investis.

4.4 PLACE DES PÈRES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES POUR LA FAMILLE (AXE 4)

Précisons que ce quatrième axe de l'étude n'était pas prévu initialement dans l'appel de proposition des partenaires de cette action concertée. En conformité avec la perspective élargie de l'approche écosystémique adoptée comme cadre de référence, les chercheurs souhaitaient ajouter, à titre exploratoire, cet angle d'analyse macrosystémique touchant aux politiques publiques. Un petit clin d'œil qui pourrait éventuellement proposer des pistes d'analyses ultérieures.

Les politiques publiques concernant la famille dans les pays occidentaux ont principalement été dirigées vers les femmes et les mères (Fraser et Gordon, 2012). Lorsque les hommes en sont la cible, ces politiques se concentrent surtout sur leur rôle de pourvoyeur dans la famille et, plus particulièrement, s'appuient sur une conception idéologique du père comme étant le premier responsable économique du revenu familial. En conséquence, les principaux programmes qui s'intéressent aux pères dans une perspective familiale sont de nature économique (par exemple, assurance-chômage ou sécurité du revenu dans les situations d'inactivité, pensions alimentaires pour les enfants dans les situations de séparation conjugale). Quand il s'agit du domaine d'activités lié à la fonction de « caring » des enfants, les politiques publiques en matière d'éducation, de santé, de services sociaux et de droit familial font peu de cas de la présence et de la participation des pères dans la vie de leurs enfants. C'est la thèse qui sera défendue dans cette étude.

4.4.1 Considérations théoriques

Sur le plan conceptuel, il est nécessaire de considérer l'élaboration de politiques publiques et leur mise en œuvre comme étant de l'ordre du discours social. En matière de vie familiale et de réponse aux besoins des enfants, notre société est traversée par divers discours sociaux qui s'affrontent ou s'allient les uns aux autres dans le but d'influencer les actions de l'État dans ce domaine, notamment en tentant de contrôler la nature et le contenu des « besoins sociaux » qui suscitent une prise en charge étatique. Fraser (2012) indiquent que ces discours sont alimentés par de multiples sources à l'intérieur des sociétés occidentales, incluant les mouvements sociaux composés d'acteurs dont l'identité sociale est liée à certains intérêts particuliers (par exemple, les pères séparés, les familles monoparentales, les familles avec de jeunes enfants), les groupes sociaux organisés (par exemple, les ordres professionnels, les syndicats, les chambres de commerce) ainsi que les communautés d'experts scientifiques (par

exemple, les chercheurs en sciences humaines et sociales, en sciences de la santé, en sciences de l'éducation). Une analyse succincte du contexte québécois indique qu'au moins quatre types de discours social entrent en jeu en ce qui concerne la place faite aux pères dans les politiques publiques touchant la famille (Figure 2).

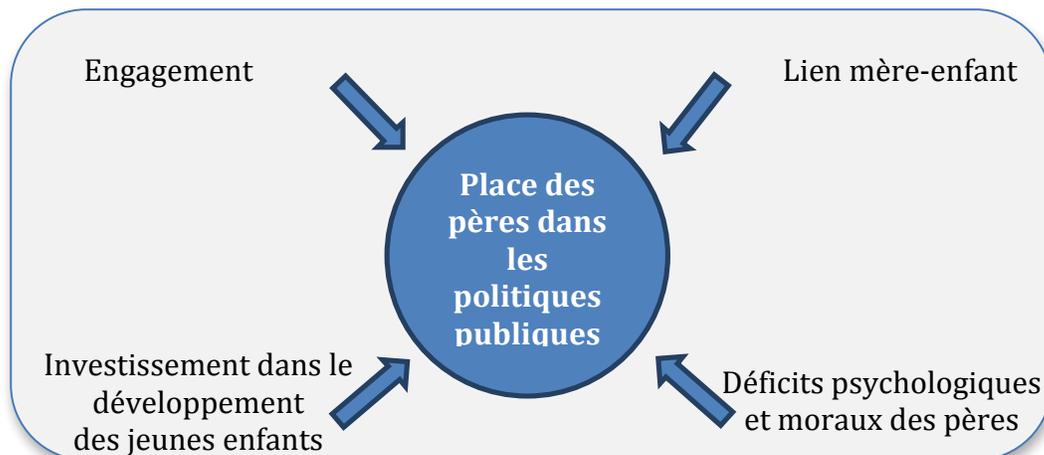


Figure 2 : Discours social sur la place des pères

⇒ **Le discours social sur l'engagement paternel.**

Ce discours est évidemment au cœur du projet politique d'inclusion des pères dans la « fabrication » du bien-être des enfants dans la société québécoise (MSSS, 1992; Turcotte, Dubeau, Bolté et Paquette, 2001). Au cours des trente dernières années, une idée s'est peu à peu imposée et formalisée dans les pratiques sociales et institutionnelles : celle que le père n'a pas qu'un rôle indirect dans le développement de ses enfants (notamment par l'intermédiaire des ressources personnelles qu'il met à leur disposition, du soutien qu'il apporte à la figure maternelle et de l'impact qu'il a sur la relation mère-enfant), mais qu'il joue aussi un rôle direct, par ses conduites et ses attitudes envers l'enfant, dans l'évolution psychologique de ce dernier. Ainsi, pour le père, il ne s'agit plus de « donner à » l'enfant et à la mère, mais aussi de « se donner à » l'enfant (Lacharité, 2009). Certaines applications étatiques tangibles de ce discours ont émergé dans les politiques publiques pour la famille : le congé paternel de cinq semaines après l'accouchement; la promotion de la présence des pères lors des rencontres prénatales et dans les lieux de naissance (MSSS, 2008); l'émergence d'organismes communautaires – en partie financés par l'état – dédiés à la valorisation du rôle de père et d'activités dédiées aux pères dans les organismes publics et communautaires (Dubeau, Villeneuve et Thibault, 2011);

certaines mesures qui touchent directement les pères et la paternité dans le plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes (SCF, 2011).

⇒ **Le discours social sur l'investissement public dans le développement des jeunes enfants.**

Au Canada et au Québec, plusieurs initiatives récentes dans le domaine public ont pour finalité d'obtenir les meilleurs résultats possible à partir des investissements gouvernementaux en vue d'améliorer la situation des enfants avant leur entrée à l'école (Beauvais et Jenson, 2001; Jenson, 2004). À l'intérieur d'un tel paradigme, le soutien aux capacités neurodéveloppementales du jeune enfant devient la principale cible des mesures sociales et institutionnelles. Dans ce contexte, les parents (au même titre que les professionnels du réseau public) sont conviés à être des partenaires des efforts collectifs visant à penser rationnellement le développement et le bien-être des enfants de même qu'à planifier de manière judicieuse des actions efficaces pour atteindre un résultat optimal. Ici, même si la mère représente le « parent par excellence » du jeune enfant, le père est généralement inclus en tant qu'acteur pertinent à mobiliser en vue d'un retour maximal (par exemple, en termes de santé physique et mentale ou de maturité scolaire de l'enfant) de l'investissement public.

⇒ **Le discours social sur le lien mère-enfant.**

Un autre type de discours influence notablement la place du père dans les politiques publiques. Il s'agit du discours qui conçoit le lien mère-enfant comme étant primaire, tant sur le plan biologique que psychologique, dans le développement de l'enfant. Le père est ici conçu comme un satellite, certes essentiel, de cette constellation mère-enfant. Diverses théories psychologiques (par exemple, la théorie de l'attachement) et divers codes juridiques (par exemple, celui des « tender years »), au cours du dernier siècle, ont contribué à structurer ce discours qui « naturalise » ou « essentialise » la relation entre la mère et son enfant de même que l'expérience de la maternité. Ce discours a une longue histoire dans les sociétés occidentales (Badinter, 1980, 2010; Thery, 2007). Il est notamment à l'origine de la conception rigide de la division du travail entre les hommes et les femmes ainsi que des rôles maternel et paternel (la production comme responsabilité des hommes et le « caring » comme responsabilité des femmes). Un pan important des politiques publiques touchant la famille s'appuie encore sur ce type de discours et c'est à celui-ci que les mouvements féministes ont lutté pour proposer des alternatives (Griffith, 1995; Gubrium et Holdstein, 1990; Lacharité, 2008; Smith, 1999).

⇒ **Le discours social sur les déficits psychologiques et moraux des pères.**

Hawkins et Dollahite (1997) ont montré la présence d'un discours social sur les pères centré sur des déficits de nature psychologique ou morale dans le contexte des relations interpersonnelles avec les femmes et les enfants (mais aussi avec les autres hommes). Les thèmes majeurs de ce discours social portent sur la recherche compulsive de pouvoir ou de domination et le recours à la violence interpersonnelle, ces deux aspects étant considérés comme étant plus ou moins présents chez la plupart des hommes. Ce type de discours invite l'État à intervenir pour protéger les mères et les enfants contre les débordements comportementaux des pères (violence conjugale, abus physiques ou sexuels, etc.) par des mesures coercitives (administratives ou judiciaires) envers ces derniers.

En résumé, les rapports complexes entre ces types de discours produisent des formes de conceptions du rôle du père, de la paternité et de la coparentalité particulièrement incohérentes et même antagonistes. Ainsi, cette situation complique singulièrement les choses quand il s'agit, d'une part, d'interpréter les besoins sociaux des hommes dans leur fonction de « caring » des enfants qu'ils côtoient et, d'autre part, d'inclure une représentation claire et opérationnelle de ces besoins dans les démarches d'élaboration et d'évaluation des politiques publiques. La prochaine section vise à démontrer, à travers une approche analytique empirique, que les politiques publiques québécoises actuelles sont caractérisées par ces incohérences et contradictions en ce qui concerne les besoins sociaux des pères dans leur fonction de « caring » des enfants.

4.4.2 Constats empiriques

Sur le plan empirique, deux approches ont été utilisées dans une perspective exploratoire pour analyser les politiques publiques québécoises touchant les pères. Une première prise, plutôt grossière bien qu'illustrative, concerne l'occurrence des mots « père » et « pères », ainsi que le contexte de leur utilisation, à l'intérieur de documents présentant des politiques gouvernementales. Un repérage qui constitue un indicateur objectif de la place du père dans la « conscience » de l'État. L'analyse s'appuie sur les résultats d'études portant sur le Programme national de santé publique ainsi que sur les Plans d'action régionale des Agences de santé et de services sociaux (PAR) et les Plans d'action locale (PAL) des Centres de santé et de services sociaux (Pierre, 2012).

La seconde avenue d'analyse porte sur les cadres institutionnels dans des secteurs de services spécifiques qui s'avèrent un creuset intéressant permettant de mettre en relief les contextes d'application des politiques publiques. Nous avons choisi ici de nous concentrer sur des travaux récents touchant la place des pères dans les services préventifs en périnatalité (St-Arnault, 2013) et dans les services de protection de la jeunesse (Devault, Lacharité, Huard-Fleury et de Montigny, 2012; Lacharité, 2012; Lacharité, Devault, de Montigny et Plourde, 2010).

Les constats empiriques découlant de ces travaux sont simples à résumer. Dans un premier temps, force est de constater que les mots « père » et « pères » sont absents du Plan national de santé publique tandis que 20 occurrences des termes « mère » et « mères » apparaissent dans le document. Il faut aussi noter que les termes « parents » et « familles » sont évoqués (4 occurrences), mais que, en l'absence de toute référence spécifique à l'expérience paternelle, il est difficile de conclure que l'État québécois est déterminé à inclure les pères dans son plan de santé publique. Il n'est pas surprenant de noter que des constats semblables sont à tirer de l'analyse de plans locaux de santé publique.

Dans un second temps, l'interface entre les pères (en particulier, ceux qui vivent en situation de vulnérabilité) et le dispositif de services sociosanitaires s'avère particulièrement problématique. D'une part, l'expérience vécue par les pères semble « captée » (dans les dossiers clientèle, les plans d'intervention ou de soin, etc.) de manière erratique par ce dispositif. Dans les cas où cette captation de l'expérience paternelle a lieu, ce sont surtout leurs difficultés personnelles (problèmes de santé mentale, toxicomanie, etc.) – plutôt que leurs difficultés parentales ou leurs forces – qui sont mises en évidence. L'expression de leurs besoins dans l'exercice de leur fonction de « caring » de même que leur point de vue et leurs savoirs à propos de leur enfant et de leur famille constituent rarement des ressources utilisées dans l'élaboration des plans d'intervention et dans la mise en œuvre des actions cliniques, éducatives ou sociales. D'autre part, les professionnels (en majorité des femmes dans ces secteurs de services) expriment un profond sentiment d'inefficacité dans leur rapport aux pères, et ce, même s'ils expriment une conviction de l'importance du père dans la vie et le développement de l'enfant.

En résumé, il n'a pas été possible, dans le cadre de ce travail, de procéder à une analyse exhaustive de la place des pères dans l'ensemble des politiques publiques québécoises pour la famille. Ce travail permet cependant de mettre en relief quatre discours sociaux relatifs aux pères qui entrent en jeu dans l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques. Il a aussi

permis de montrer, à l'aide d'illustrations empiriques dans le domaine de la santé et des services sociaux, que l'expérience vécue par les pères trouve peu d'écho dans certaines politiques publiques et dans certains programmes institutionnels qui en découlent.

En conclusion

Cette étude contribue à mettre en perspective les conflits d'interprétation des besoins sociaux des pères lorsque ceux-ci sont considérés comme des agents de premier plan dans la fonction de « caring » des enfants. Ainsi, malgré une mobilisation sociale significative concernant l'importance de l'engagement paternel au Québec, ces conflits d'interprétation des besoins des pères contribuent à susciter une invisibilité de ces derniers dans les politiques publiques, de même qu'une pauvreté de repères que les professionnels et les gestionnaires qui œuvrent à l'intérieur du dispositif de services ont à leur disposition pour fournir des formes de soutien pertinentes et efficaces. Dans ce contexte, il est particulièrement difficile d'analyser directement la configuration des services publics (en termes de leur disponibilité, leur accessibilité, leur qualité, etc.) et des politiques qui les encadrent en l'absence d'un modèle consensuel des besoins des pères. Un travail de négociation et de diplomatie (Latour, 2012) en regard des conflits d'interprétation des besoins sociaux des pères est à mettre à l'agenda tout autant qu'une démarche visant à proposer des modifications des politiques publiques.

Cette action concertée nous a forcé à faire un pas de plus en centrant notre regard sur les pères vivant en contexte de vulnérabilité. Sous cette loupe, on remarque que les discours et les représentations véhiculés dans notre société québécoise actuelle reconnaissent l'importance du père **MAIS** malheureusement à certaines conditions. Pour les pères en contexte de vulnérabilités, cette reconnaissance s'effrite rapidement et même s'effondre alors que leur besoin de reconnaissance est encore plus grand. Comment les rejoindre et re-crée un lien de confiance qui leur permettra de développer un sentiment de compétence dans l'art de « se donner » à l'enfant et d'en prendre soin ? Les résultats de cette étude démontrent que ces pères font aujourd'hui le pas de cogner à une porte pour recevoir de l'aide et que certains projets ont réussi à trouver la stratégie pour aller à leur rencontre et les rejoindre. Des avancées importantes que l'on se doit de souligner qui incitent maintenant les milieux de la pratique à être au rendez-vous en offrant des services qui soient adéquats (adaptés aux réalités paternelles) et efficaces pour soutenir les mères et les pères pour le mieux être de l'ensemble des membres de la famille. Des défis de taille pour les milieux de la pratique qui sont parfois confrontés à des problématiques plus lourdes où la référence à des services plus spécialisés est limitée. Un continuum de services qui n'est malheureusement pas accessible pour ces pères qui conjuguent au quotidien plusieurs contextes de vulnérabilité. Les listes d'attente notées au fil des années

au service d'hébergement *Maison Oxygène* et à *Pères séparés inc.* illustrent ces besoins d'aide exprimés par les pères.

Des pistes d'action

L'une des richesses du présent projet a été de regrouper les expertises diversifiées de plusieurs chercheurs québécois dans le domaine de la paternité. Cette mise en commun est en soi une avancée importante en traçant un portrait des services offerts aux pères vivant en contexte de vulnérabilité. Considérant que ce projet n'est pas une fin en soi mais bien une étape, un levier, nous terminons ce rapport par un regard posé vers l'avenir soit l'identification de pistes d'action pour aller plus loin. Les résultats présentés dans ce rapport indiquent que les pères vivant en contexte de vulnérabilité constituent un groupe hétérogène et que leurs besoins sont diversifiés. Pour les soutenir, des actions multiples intersectorielles et interdisciplinaires qui interpellent de nombreux acteurs sont requises. Un meilleur arrimage est souhaité entre ces acteurs de manière à couvrir un spectre élargi, exhaustif et surtout cohérent pour rejoindre et soutenir les pères vivant en contexte de vulnérabilité pour le bien être des familles québécoises. Les pistes d'action sont ainsi formulées en fonction de ces acteurs mais dans un souci de responsabilités partagées.

INSTANCES MINISTÉRIELLES

⇒ Ministère de la santé et des services sociaux

La préoccupation « père » que l'on note dans les principes et les valeurs qui guident la rédaction des principaux documents et mesures gouvernementales devrait se traduire par une place, un espace concrètement alloué pour les pères. Sans ces balises, la visibilité des pères demeure une question de bonne volonté des professionnels qui les côtoient.

Identifier le vocable « père » dans le cadre de mesures concrètes (stratégies d'actions, priorités, indicateurs de résultats)

- Le prochain programme national de santé publique (PNSP), en conformité avec celui de 1997-2002, précise une priorité relative à l'engagement paternel.
- Le plan d'action ou les priorités mise en œuvre dans la Politique de périnatalité concrétise l'intégration des réalités paternelles par des indicateurs concrets de résultats relatifs aux pères.

Colliger des statistiques sur les réalités paternelles et leur utilisation des services et des programmes.

Pour l'ensemble des programmes et des services à la famille (p.ex. Programmes de Services intégrés en périnatalité et petite enfance - SIPPE, programme en négligence, etc.) :

- Ajout d'indicateurs de résultats relatifs aux pères lorsque les mères déclarent qu'ils sont présents dans leur vie et celle de leurs enfants, ce qui permettra de documenter les actions posées auprès des pères. Actuellement, il est impossible de mettre le nom du père dans la fiche de périnatalité du programme SIPPE, de ce fait aucune intervention auprès d'eux n'est comptabilisée.
- Gestion/archivage des dossiers selon l'enfant et non selon la mère, ce qui évite l'inaccessibilité des pères seuls à certains programmes (p.ex. SIPPE). Certains organismes créent un système parallèle de gestion des dossiers pour distinguer les mères et les pères mais malheureusement cela limite les données colligées de façon systématique auprès des pères.

Diversifier l'offre de services de manière à couvrir le continuum de services

Il s'agit ici d'un spectre d'actions diversifiées qui sera abordé selon les interventions catégorisées de première, deuxième et de troisième lignes de prévention et d'intervention. L'analyse faite des modalités de soutien offertes aux pères démontre une croissance progressive des interventions de première ligne, dans une perspective de promotion et de prévention. Les Organismes Communautaires Famille (OCF) contribuent ici à une part importante des modalités de soutien permettant de rejoindre les pères. L'une des lacunes importantes identifiées à ce niveau concerne surtout la sensibilisation du personnel à l'importance du rôle paternel, et ce, principalement pour les réseaux institutionnels. Nous ne pouvons ainsi qu'encourager et soutenir de :

- Développer, implanter et maintenir des projets dans le secteur de la périnatalité dans le réseau institutionnel - Faire le suivi des résultats de *L'Initiative Amis des Pères*, financée par Avenir d'enfants, qui sera implantée dans quatre territoires du Québec et qui poursuit cet objectif.

Selon les modalités de soutien recensées et leur mise à jour, une part importante des efforts alloués provient des organismes communautaires en comparaison aux milieux institutionnels. Une attention particulière du MSSS pourrait être accordée :

- Au *Programme de soutien aux organismes communautaires* (PSOC), un levier pour soutenir les adaptations requises en fonction des réalités paternelles.
- Un maillage plus étroit avec les organismes qui offrent des services aux hommes – A ce titre, on ne peut qu’encourager un suivi étroit des recommandations et des résultats de l’action concertée portant sur les besoins des hommes (SBHE) – ce qui contribuerait à un décloisonnement souhaitable des dimensions masculinité/paternité et des services associés qui s’inscrivent dans des trajectoires distinctes qui relèvent du MSSS ou du Ministère de la Famille.
- En conformité avec une approche de promotion et de prévention, les services de première ligne mettent surtout l’accent sur les familles ayant des enfants en bas âge (0-5 ans), il serait cependant nécessaire de considérer les étapes ultérieures du développement (âge scolaire, adolescence, jeune adulte) où les fonctions paternelles peuvent être plus fréquemment sollicitées.

Dans une perspective d’intervention (2^{ème} et 3^{ème} lignes) pour les pères vivant dans des contextes de vulnérabilité, il est suggéré que le MSSS s’appuie sur des services ou des initiatives prometteurs implantés dans la région de Montréal pour un déploiement élargi (« dé-métropolisation » des services). A titre d’exemples :

- Service d’hébergement *Maison Oxygène* : Au début du projet, une seule ressource d’hébergement père-enfants était disponible au Québec. Lors de la conférence de presse du 20 février dernier au Carrefour familial, le lancement du *Réseau Maison Oxygène* était annoncé (8 maisons dans différentes régions du Québec). Une avancée significative. Dans le cadre de cette étude, les résultats positifs issus de l’évaluation de ce service, en particulier l’utilité reconnue par les organismes référents (Centre jeunesse, etc.) incitent à disséminer cette approche d’intervention et à poursuivre son évaluation. La création d’un *Réseau Maison Oxygène* représente un atout indéniable

quant à la qualité du déploiement de l'initiative en considérant l'expertise développée et les bénéfices/obstacles d'un tel projet.

- *Services Pères séparés inc.* : En conformité aux recommandations émises dans le rapport sur les drames intrafamiliaux, il serait pertinent d'intégrer aux services sociaux généraux existants des CSSS, en collaboration avec les centres jeunesse s'il y a lieu, des services de soutien spécifiques aux personnes qui vivent une séparation conflictuelle ou qui a lieu dans un contexte de violence conjugale. L'accès à de l'information juridique à faible coût est fréquemment demandée malgré la quasi-absence de ces ressources. Pourtant, il s'agit d'une porte d'entrée extraordinaire pour rejoindre les pères et les relayer vers d'autres ressources.
- *Relais-Pères* : Un projet plus spécifique qui adopte une approche innovante de proximité où l'intervention est réalisée par une approche d'accompagnement par des pères visiteurs. Les évaluations de ce projet témoignent de la flexibilité de l'intervention qui permet de rejoindre plusieurs pères vivant en contexte de vulnérabilités et de répondre à leurs besoins diversifiés. Des effets perçus par les pères et les intervenants.

⇒ **Instances inter-ministérielles**

Les pères sont au confluent de préoccupations qui relèvent de différentes instances ministérielles, de divers services d'intervention (institutionnels, communautaires) mais qui s'illustrent également dans des structures familiales multiples. Autant de configurations qui interpellent différents ministères qui ont tout avantage à se concerter et à arrimer leur orientation et les politiques qui en découlent. De façon plus spécifique, quelques intersections ministérielles à privilégier sont encouragées :

Dans le cadre du prochain plan d'action pour l'égalité 2015-2017, soutenir la seconde phase du projet OCF paternité qui offre un accompagnement pour l'adaptation des pratiques des organismes communautaires Famille afin de consolider l'intégration des réalités paternelles

Sans avoir explicitement estimé l'impact de la première phase de ce projet, quelques éléments intégrés à cette étude (Premier rapport d'évaluation du projet, liens avec la mise à jour des modalités de soutien) nous confortent quant à la pertinence de cette approche centrée sur

l'accompagnement des ressources afin d'adapter le soutien offert aux nouvelles réalités des pères. Le financement octroyé pour l'accompagnement au cours des trois prochaines années est un atout précieux pour amorcer ce mouvement initial des organismes communautaires Famille et de leurs partenaires. Pour consolider ces acquis, une seconde phase devrait être mise de l'avant pour « réseauter » les initiatives implantées et documenter les impacts de celles-ci.

Soutenir l'élaboration de politiques familiales qui intègrent les nouvelles réalités paternelles.

Les changements sociaux importants qui affectent le fonctionnement des familles sont nombreux et se sont produits sur une très courte période de temps. Les politiques familiales doivent ainsi intégrer ces nouvelles réalités.

- Élaboration d'une politique familiale
- Aborder la conciliation travail famille autant dans une perspective paternelle que maternelle

Rendre disponibles, dans toutes les régions, des services de supervision des droits d'accès de qualité en assurant le suivi des normes d'encadrement

Parmi les dispositions juridiques favorisant le maintien de la relation père-enfants en contexte de rupture conjugale, on retrouve la supervision des droits d'accès. Plusieurs lacunes sont notées quant à l'opérationnalisation de ces mesures. Considérant que les pères sont plus nombreux à composer avec ces dispositions, il s'avère essentiel d'en optimiser leur utilisation.

- Dans un premier temps, il serait pertinent de décrire les rôles et les responsabilités éventuelles des différents ministères et des intervenants en ce domaine.

⇒ Ministère de la justice

Bien que les lois (le code civil, Loi de la protection de la jeunesse, etc.) ne soient pas discriminatoires, il est possible qu'en pratique dans leur application et les mesures administratives qui s'y rattachent, qu'une série d'obstacles importants fragilise l'engagement paternel (p.ex. accès à des visites supervisées, délais, manque de flexibilité du paiement des pensions alimentaires en cas de problèmes, etc.).

Créer un partenariat de recherche afin de documenter les réalités paternelles dans le domaine juridique en optimisant l'exploitation de données déjà existantes et en ciblant les nouvelles thématiques à investiguer.

La rupture conjugale est une réalité à laquelle de nombreuses familles seront confrontées. Si la majorité traverse cette transition sans trop de heurts malgré le stress généré, certaines familles vivent de façon beaucoup plus conflictuelle cet événement. Plusieurs caractéristiques contextuelles se combinent pour créer une plus grande vulnérabilité des pères (p.ex. décision de la séparation qui vient de la conjointe, modalités de garde qui limite l'accès à l'enfant, perte d'une partie importante du réseau de soutien, etc.). Le besoin concret d'aide sur le plan juridique s'avère une porte d'entrée que l'on ne peut négliger pour un soutien psychosocial.

Rendre accessible (horaire, coût) un service d'information juridique, jumelé à un soutien psychosocial

⇒ **Ministère de l'immigration**

Il ressort de cette étude, l'intérêt parcimonieux accordé à la composante culturelle de la paternité. Il s'agit néanmoins d'un enjeu québécois et canadien important considérant la croissance des taux d'immigration au cours des dernières années. Le rôle paternel dans ces familles exerce une influence que l'on se doit de ne pas sous-estimer pour l'intégration des générations futures. Dans le cadre de ce projet, nous avons eu la chance de bénéficier des données issues de la collecte de données ponctuelle réalisée auprès de l'organisme *L'Hirondelle*. Il est intéressant de noter que les résultats démontrent les effets perçus suite à la participation aux activités des pères qui se disent mieux préparés pour répondre aux inquiétudes de leurs enfants face à cette nouvelle culture. On y mentionne également les activités culturelles et sportives auxquelles ils ont participé qui les amènent à mieux apprécier les réalités québécoises (ex. hiver).

Intégrer dans les services d'accueil et d'intégration des nouveaux immigrants, des programmes ou des activités qui incitent les pères à participer aux activités

**MILIEUX COLLÉGIAL/UNIVERSITAIRE ET
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DES LOISIRS ET DU SPORT**

Bonifier la formation des futurs intervenants psychosociaux, de la santé et du domaine juridique en regard des réalités masculines et des pratiques d'intervention qui y sont associées. Mise en place d'ateliers de formation continue pour les professionnels.

Intégration de connaissances sur les réalités, les enjeux et les défis de l'intervention auprès des hommes dans les curriculums de formation collégiale et universitaire et intégration dans les cours d'intervention auprès des couples et de la famille.

Poursuivre la recherche fondamentale et appliquée sur la paternité, les relations père-enfants et la coparentalité.

Les résultats présentés aux différents axes de cette étude témoignent de la pertinence de l'état d'avancement des connaissances en ces domaines (réalités des pères en contextes de vulnérabilité, intervention, politiques, etc.). Ces connaissances sont utiles pour guider les décisions relatives aux actions les plus prometteuses pour valoriser et soutenir l'engagement paternel. Il faut ainsi encourager et maintenir l'intérêt de la recherche portant sur les pères tout en questionnant les visions essentiellement matricentriques.

Finalemment, en cohérence avec l'ensemble des pistes d'action proposées, on ne peut que souhaiter :

Assurer le suivi du présent rapport par des indicateurs et des mécanismes de suivi auprès des divers acteurs concernés.

Ce travail devrait permettre de soutenir le maintien d'expertise dans le domaine ainsi que la diffusion d'information pertinente aux pratiques d'intervention qui visent à rejoindre et à soutenir les pères vivant en contexte de vulnérabilité.

Références

- Agence de Santé et de Services Sociaux de la Capitale-Nationale. (2010). *Rapport de consultation de comité de pères*. Québec.
- Allen, S. et Daly, K. (2005) *The Effects of Father Involvement : A Summary of the Research Evidence*. Toronto : Father Involvement Initiative, Ontario Network
- Alain, M., et Dessureault, D. (2009) *Élaborer et évaluer les programmes d'intervention psychosociale*. Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- Anderson, E. A., Kohler, J. K. & Letiecq, B. L. (2002). Low-income fathers and responsible fatherhood programs : a qualitative investigation of participants' experiences, *Family Relations*, 51, 148-155.
- Arama, D., & Bouchard, C. (1996). Recension des projets d'intervention ayant trait à la paternité dans la grande région de Montréal. *Cahier du GRAVE-ARDEC*, 3(1), Montréal.
- Arama, D. (1997). *Promotion du rôle des pères : Inventaire des ressources et projets d'intervention spécifiques à la paternité au Québec*. Rapport de recherche. Québec : Ministère de la Santé et des Services Sociaux.
- Badinter, E. (1980). *L'amour en plus : histoire de l'amour maternel du 17^e au 20^e siècle*. Paris : LGF.
- Badinter, E. (2010). *Le conflit: la femme et la mère*. Paris : Flammarion.
- Beauvais, C., & Jenson, J. (2001). *Two Policies Paradigms: Family responsibility and Investing in children*. Ottawa, Ont. : Canadian Policy Research Networks.
- Bolté, C., Devault, A., St-Denis, M., & Gaudet, J. (2002). *Sur le terrain des pères. Projets de soutien et de valorisation de la paternité*. Montréal : UQAM, GRAVE-ARDEC.
- Bourçois, V. (1997). Modalités de présence du père et développement social de l'enfant d'âge préscolaire, *Enfance*, 3, 389-399.
- Bronfenbrenner, U., & Morris, P. (1998). The ecology of developmental processes. Dans R. M. Lerner (dir.). *Handbook of Child Psychology* (vol. 1, p. 993-1028). New York : Wiley.
- Castel, R. (1991). De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle. Dans J. Donzelot (dir.) *Face à l'exclusion. Le modèle français* (p. 137-168). Paris : Éditions Esprit.
- Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation, *Cahiers de recherche sociologique*, 22, 11-28.
- Castel, R. (1995). *La métamorphose de la question sociale : Une chronique du salariat*. Paris : Fayard.
- Comité de suivi des actions du MSSS en santé et bien-être des hommes (2012). *Recommandation du comité de suivi des actions du MSSS en santé et bien-être des hommes eu égard au Programme national de santé publique (PNSP)*. Montréal : Regroupement pour la valorisation de la paternité.
- Comité Père – Région de Québec. (2001). *La paternité et nos services. Principaux obstacles rapportés et pistes d'action suggérées pour améliorer concrètement la place des pères dans nos services CLSC-CLQ*. Rapport de recherche. Québec : Agence de Santé et de Services Sociaux de la Capitale-Nationale.

- Conseil de la famille et de l'enfant (2008). *L'engagement des pères. Le rapport 2007-2008 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*. Québec.
- de Montigny, F., Verdon, C., Lacharité, C., & Baker, M. (2010). Décès périnatal : Portrait des services offerts aux familles du Québec. *Perspectives infirmières*, 7(4), 24-7.
- Devault, A., Lacharité, C., Huard-Fleury, M.C., de Montigny, F. (2012). Characteristics of the relationship between practitioners and fathers whose children received child protection services. Communication au congrès de l'ISPCAN, Istanbul.
- Devault, A., Forget, G., Ouellet, F., Milcent, M.P. & Doré, J. (2009). Métiers de pères : un projet de soutien à l'engagement paternel en entreprises d'insertion. Dans D. Dubeau, A. Devault, et G. Forget (dir.), *La paternité au XXIème siècle* (p. 283-304). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Doherty, W. J., Erickson, M. F., & LaRossa, R. (2006) An intervention to increase father involvement and skills with infants during the transition to parenthood. *Journal of the division of family psychology of the American Psychological Association*, 20 (3), 438-447.
- Doucet, A. (2006) *Do Men Mother? Fathering, Care and Domestic Responsibility*. Toronto, University of Toronto Press.
- Dubeau, D. (2002). *État de la recherche portant sur les pères au Canada / Research on fatherhood in Canada*. Rapport subventionné par le Réseau ontarien de l'initiative pour l'engagement paternel (versions française et anglaise)
- Dubeau, D., Clément, M.-E, & Chamberland, C. (2005) Le père, une roue du carrosse familial à ne pas oublier ! État des recherches québécoises et canadiennes sur la paternité, *Enfances, familles, générations*, [en ligne] : <http://www.uqtr.ca/efg>
- Dubeau, D., Coutu, S. et Lavigneur, S. (2007). L'engagement parental : des liens qui touchent les mères, les pères, le climat familial et l'adaptation sociale de l'enfant. Dans G. Bergonnier-Dupuy et M. Robin (Eds.), *Couple conjugal, couple parental : vers de nouveaux modèles* (pp. 1-30), Ramonville-Sainte-Agne, Erès.
- Dubeau, D., Devault, A. et Forget, G. (2009). *La paternité au XXIème siècle*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Dubeau, D., Villeneuve, R., Thibault, S. (2011). *Être présents sur la route des pères engagés : recension québécoise 2009-2010 des modalités de soutien pour les pères*. Rapport de recherche. Montréal : Regroupement pour la valorisation de la paternité.
- Dulac, G. (2004). *Inventaire des ressources et services communautaires disponibles en matière d'aide et de prévention pour hommes*. Montréal : Centre d'études appliquées sur la famille, Université McGill.
- Dulac, G. (2001). Les stéréotypes sociaux sur les rôles et l'implication des pères dans les services à la famille, *Défi jeunesse*, 7 (2), 26-32.
- Eggebean, D.J., & Knoester, C. (2001). Does fatherhood matter for men? *Journal of Marriage and the Family*, 63, 381-393.
- Ferland, L., Chabot, L., Lambert, J.-P., Lacharité, C., & Villeneuve, R. (2012). *Les pères, la paternité et la coparentalité dans les organismes communautaires famille (OCF) au Québec : Évaluation de l'implantation du projet OCF-Paternité en 2011-2012*. Montréal : Regroupement pour la Valorisation de la Paternité. Repéré à : <http://ocf.rvpaternite.org>
- Ferland, L., & Lacharité, C. (2004). Intervenir auprès des pères, préoccupations et enjeux d'intervenants. Rapport de recherche. St-Gabriel-de-Brandon : CLSC-CHSLD d'Autray.

- Forget, G., Devault, A., Allen, S., Bader, E., & Jarvis, D. (2005). Les services destinés aux pères, une description et un regard sur l'évolution des pratiques canadiennes. *Enfances, Familles, Générations*, 3.
- Forget, G., Devault, A., & Bizot, D. (2009). Des pratiques exemplaires pour soutenir l'engagement paternel. Dans D. Dubeau, A. Devault, et G. Forget (dir.), *La paternité au XXI^{ème} siècle* (p. 221-236). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Frascarolo-Moutinot, F., Suardi, F., Lavanchy-Scaiola, C., & Favez, N. (2008). Articulation entre alliance familiale, coparentage et conjugalité. Dans G. Bergonnier-Dupuy et M. Robin (Eds.), *Couple conjugal, couple parental : vers de nouveaux modèles* (pp. 103-127), Ramonville-Sainte-Agne, Erès.
- Fraser, N. (2012). La lutte pour l'interprétation des besoins : ébauche d'une théorie critique féministe et socialiste de la culture politique du capitalisme tardif. Dans N. Fraser, *Le féminisme en mouvements : des années 1960 à l'ère néolibérale*. Paris : La découverte. 113-151. 75-112.
- Fraser, N., Gordon, L. (2012). Une généalogie de la « dépendance » : enquête sur un concept-clé de l'État-providence américain. Dans N. Fraser, *Le féminisme en mouvements : des années 1960 à l'ère néolibérale*. Paris : La découverte. 113-151.
- Griffith, A. (1995). Mothering, schooling, and children's development. In Campbell, M., Manicom, A. (Eds), *Experience, Knowledge, and Ruling Relations: Exploration in the social organization of knowledge*. Toronto: University of Toronto Press. 108-123.
- Gubrium, J.F., & Holdstein, J.A. (1990). *What is Family?* Mountain View, CA: Mayfield Publications.
- Hawkins, A.J., & Dollahite, D.C. (1997). Beyond the role-inadequacy perspective of fathering. In Hawkins, A.J., Dollahite, D.C. (eds), *Generative fathering: beyond deficit perspectives*. Thousand Oaks, CA: Sage. 3-16.
- Hudson, D.B., Campbell-Grossman, C., Fleck, M. O., Elek, S.M., & Shipman, A. (2003). Effects of the new fathers networks on first-time fathers' parenting self-efficacy and parenting satisfaction during the transition to parenthood. *Issues in Comprehensive Pediatric Nursing*, 26 (4) 217-229.
- Institut national de santé publique du Québec (2007). Mieux vivre avec notre enfant de la naissance à deux ans. Montréal, Institut national de santé publique du Québec.
- Jenson, J. (2004). Changing the Paradigm: Family Responsibility or Investing in Children. *Canadian Journal of Sociology*, 29, 169-192.
- Lacharité, C. (2008). Formule de garde suite à une séparation parentale et discours social sur l'enfant et la famille. *Santé mentale au Québec*, XXXIII, 217-222.
- Lacharité, C. (2009). L'expérience paternelle entourant la naissance d'un enfant : contextes sociaux et pratiques professionnelles. *Enfances, Familles, Générations*, 11, i-x.
- Lacharité, C. (2012). Fathers' participation in assessment of their children's needs : the perspective of service providers. Communication au congrès de l'EUSARF, Glasgow.
- Lacharité, C., Devault, A., de Montigny, F., Plourde, S. (2010). Institutional capture of fathers in child neglect. Communication présentée au congrès de l'ISPCAN, Honolulu.
- Lamb, M. (2010). *The role of the father in child development* (5th ed.) New York : John Wiley et Sons.

- Lamb, M. & Tamis-LeMonda, C.S. (2004). The role of the father, Dans M. E. Lamb et C.S. Tamis-LeMonda (Eds.), *The role of the father in child development* (p. 1-31), New York, Wiley.
- Latour, B. (2012). *Enquête sur les modes d'existence : une anthropologie des Modernes*. Paris : La Découverte.
- Le Camus, J. (2000). *Le vrai rôle du père*, Paris, Odile Jacob.
- Lewis, C. & Lamb, M. E. (2003). Fathers influences on children's development : The evidence from two-parent families, *European Journal of Psychology of Education*, 18 (2), 211-228.
- Marcil-Gratton, N., Le Bourdais, C., & Heather, J. (2003). Être père au XXIème siècle : vers une redéfinition du rôle des hommes auprès des enfants, Dans V. Piché et C. Le Bourdais (dir.), *La démographie québécoise : enjeux du XXIème siècle* (p. 144-175), Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Ministère de la santé et des services sociaux du Québec – MSSS (1992). *Un Québec fou de ses enfants*.
- Ministère de la santé et des services sociaux du Québec – MSSS (2008). *Politique de périnatalité 2008-2018 : un projet porteur de vie*. Québec : Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.
- Paquette, D., Eugène, M.M., Dubeau, D., et Gagnon, M.-N. (2009). Les pères ont-ils une influence spécifique sur le développement des enfants? Dans D. Dubeau, A. Devault et G. Forget (Eds.), *La paternité au XXIème siècle* (pp. 99-122), Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Pierre, M. (2012, avril) La place des pères dans l'offre de services de première ligne destinés aux familles d'enfants 0-5 ans. Analyse documentaire des plans d'actions locaux de santé publique des 12 CSSS de l'Île de Montréal. Communication présentée lors des journées d'études portant sur l'action concertée, Trois-Rivières, Québec.
- Pleck, J.H. et Masciadrelli, B. P. (2004). Paternal Involvement by U.S. Residential Fathers : Levels, Sources and Consequences. Dans M. E. Lamb (Ed.), *The role of the father in child development* (4th ed.) (pp. 222-271). New York : John Wiley et Sons.
- Potvin, P. (2010). Éléments et critères d'évaluabilité d'un programme d'intervention psychosociale. Dans m » Alain et D. Dessureault (Eds.), *Élaborer et évaluer les programmes d'intervention psychosociale* (pp. 101-114). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Rondeau, G. (dir.) (2004). *Les hommes : s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins*. Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.
- Secrétariat à la condition féminine – SCF (2011). Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait: plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015.
- Smith, D.E. (1999). *Writing the Social: critique, theory, and investigation*. Toronto: University of Toronto Press.
- St-Arneault, K. (2013). *Perceptions des intervenants de leurs pratiques professionnelles à l'égard des pères dans le cadre des services intégrés en périnatalité et de la petite enfance*. Mémoire de maîtrise inédit. Université du Québec en Outaouais.
- Théry, I. (2007). *La distinction de sexe : une nouvelle approche de l'égalité*. Paris : Odile Jacob.

- Tremblay, G. (sous la dir.) (2012). *Rapport du comité d'experts sur les drames intrafamiliaux*. Remis au ministère de la Santé et des Services Sociaux et ministre responsable des aînés, Québec, Gouvernement du Québec.
- Turcotte, G., Dubeau, D., Bolté, C., Paquette, D. (2001). Déterminants de l'engagement paternel. *Revue canadienne de psychoéducation*, 30, 39-65.
- Turcotte, G., Forget, G., Ouellet, F. et Sanchez, I. (2009). *Le projet Relais-Pères : Analyse d'une pratique innovante pour soutenir l'engagement paternel et l'insertion sociale des pères vulnérables dans quatre quartiers de Montréal*. Rapport de recherche.
- Turcotte, G. et Gaudet, J. (2009). Conditions favorables et obstacles à l'engagement paternel : un bilan des connaissances. Dans D. Dubeau, A. Devault et G. Forget (Eds.), *La paternité au XXI^e siècle* (pp 39-70). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Villeneuve, R. (2009). *Maison Oxygène : des portes ouvertes sur l'espoir. Dix pères, dix histoires*. Montréal : Québec Amérique.
- Zaouche-Gaudron, C., Ricaud, H. & Beaumatin, A. (1998) Implication et différenciation paternelle. Analyse à partir d'un questionnaire d'enquête, *Revue européenne de psychologie appliquée*, 48 (3), 213-220.

Annexes

1. Méta-synthèse des études portant sur les réalités des pères vivant en contexte de vulnérabilité (axe 1)
2. Rapport de recherche – Pères et beaux-pères de familles recomposées : contextes de vulnérabilité, besoins et services offerts (axe 1)
3. Liste des recensions analysées – État et évolution des modalités de soutien offertes aux pères vivant en contexte de vulnérabilités (axe 2)
4. Méta-synthèse des études évaluative – Adéquation et efficacité des modalités de soutien offertes aux pères (axe 3)
5. Rapport de recherche – Évaluation des services d’hébergement père-enfants *Maison Oxygène* (axe 3)
6. Rapport de recherche – Le point de vue de pères ayant des difficultés d’accès à leur enfant suite à une rupture d’union et évaluation des services de l’organisme *Pères séparés inc.* (axe 3)
7. Synthèse des données descriptives - Profil des pères ayant fait appel aux services Pères séparés inc.
8. Rapport de recherche – Évaluation des services destinés aux pères immigrants L’Hirondelle – services d’accueil et d’intégration des immigrants. Le point de vue des pères.